

N° 461 - Jeudi 26 Août 1937 - 1 fr. 50

DETECTIVE



A L'EXPO

SOUS L'OEIL DE LA POLICE

LA MORT



A St-Martin l'Inférieur, les parents du petit Faure régissent la propriété du marquis de Pampelonne.

Le pauvre gosse cria vraisemblablement au-dessous de la route du château, mais son cadavre a dû être...

7072

Crime rituel ou meurtre involontaire ?

C'est une des singularités de notre époque que des mœurs qui correspondent à des états de civilisation distante de plusieurs siècles coexistent quelquefois dans le même village, voire dans la même maison. Le fils achète des machines agricoles alors que le grand-père croit encore aux j'teux de sort.

M. Dugas a été frappé par de singulières coïncidences entre l'affaire qu'il instruit et une série de drames qui se déroulèrent à Saint-Martin l'Inférieur il y a deux siècles. Il se renseigne actuellement sur les pratiques superstitieuses qui seraient encore en usage dans la région.

Un petit berger de Saint-Martin-l'Inférieur, en Ardèche, disparaît mystérieusement. On ne retrouve son cadavre que plusieurs mois plus tard, dans un coin difficilement accessible de la montagne.

L'enquête piétine. Un vagabond d'abord soupçonné, puis mis hors de cause par des témoignages précis, a été de nouveau arrêté. A qui a bien pu profiter le crime ? se demande vainement M. Dugas le juge d'instruction de Privas.

Cela ne l'empêche d'ailleurs pas de poursuivre avec méthode ses investigations dans le milieu où vécut l'enfant. Mais comme lui et avec la même prudence nous trouvons curieux de mettre en évidence des faits dont le rapprochement est troublant.

I. — Le Sabbat sur la montagne

Nous sommes au début du printemps de l'année 1656. Le vent froid qui vient du sommet dénudé du Bergwise tombe droit sur es tours austères du château de Pampelonne qui domine les quelques maisons groupées autour de Saint-Martin-l'Inférieur.

Une végétation rare. Seuls quelques hêtres et quelques châtaigniers poussent sur les flancs rocailloux de la montagne. Les rares champs où les paysans font en ce moment les labours de printemps ont été conquis, pouce par pouce, sur la pente et sont maintenus par de petits murs :

il faut chaque année remonter à la hotte la terre que les pluies ont entraînée.

Même le bois est rare et la fumée ne sort qu'aux heures du repas des cheminées du village. Il fait froid.

L'anxiété règne au château. Depuis quinze jours la fille du seigneur de Pampelonne est atteinte d'un de ces maux mystérieux qui se logent dans le ventre des femmes. Toute la journée elle geint et se lamente et une odeur fétide qui l'enveloppe éloigne de son chevet même sa mère.

Le sieur de Pampelonne soupçonne quelque horrible vengeance. Sa fille n'a-t-elle pas, peu après la Noël, fait saisir et bâtonner de verte façon une vieille femme de Saint-Martin qui l'initiait en marmottant toujours des mots obscurs sur son passage ? Or, on murmure dans le pays que cette vieille femme, Ysabeau Cheyné a des accointances avec le Malin et qu'elle détient le pouvoir de donner du mal à qui elle veut, hommes ou bêtes.

Tout le village tremble devant la sorcière. On lui apporte des cadeaux pour qu'elle ne jette pas le mauvais œil sur les bêtes. Les mères surtout s'efforcent de ne pas la mécontenter. Plusieurs enfants en bas âge sont en effet, morts depuis un an de mort subite et mystérieuse. Et le petit Rougevier est disparu, au cours d'une nuit, sans qu'on ait jamais pu retrouver la moindre trace de lui. On dit que les uns et les autres ont été offerts au Mauvais, au cours du Sabbat qui se célèbre certains soirs dans des lieux discrets du plateau de Berwise.

Voyant l'état de sa fille empirer, le seigneur de Pampelonne, après avoir consulté le curé de Saint-Martin, envoie finalement deux valets s'emparer d'Ysabeau Cheyné. Voici la vieille femme tout apeurée devant lui :

— Si tu n'avoues pas la vérité et si tu ne guéris pas ma fille, lui dit-il, tu seras menée à Villeneuve-de-Berg, devant le juge du Baillage du Vivarais. Tu sais qu'il ne badine pas avec ceux qui se sont donnés au diable. Pour sûr, tu sera condamnée à être brûlée vive. Si par contre tu avoues que c'est toi qui as donné du mal à ma fille et si tu la guéris, tu seras rendue à la liberté et je ne te l'inquiéterai plus jamais.

Et, afin de la faire réfléchir, il la fait rouer de coups jusqu'à ce qu'elle semble rendre l'âme.

— C'est vrai, avoue Ysabeau Cheyné, en reprenant ses sens, j'ai donné du mal à la demoiselle de Pampelonne.

« C'était avec Madeleine Lacroze, qu'on appelle la Peytière, Jeanne Leyriasse et Louise, qu'on appelle la Rouge. Nous nous sommes réunies avec le Mauvais et d'autres dans les bois d'Andance.

« Après le sabbat nous avons inscrit le mal dans un

papier plié en deux et nous l'avons fait porter dans la direction du château.

Après cet aveu, elle se rendit à la chapelle du château et, invoquant tous les saints du Paradis, fit maintes prières pour racheter sa faute.

Le lendemain, elle se rendit avec ses trois complices dans un ravin qui bordait le château, et, toutes les quatre prièrent de nouveau Dieu pour la guérison de la malade. Puis, chacune d'elles prenant un bout de bois et le tenant à la main, demanda à Jésus-Christ que le mal fût porté en terre déserte et stérile. Elles griffèrent la terre trois ou quatre fois, en commandant à Satan de sortir du corps de la demoiselle de Pampelonne.

Elles mirent ensuite de la terre sur une vessie de porc, avec laquelle La Peytière avait préalablement frotté le corps de la malade. Finalement, elles jetèrent la vessie et la terre dans les buis des rochers et conseillèrent à la jeune fille d'aller à Rochemaure, distant de deux lieues de Saint-Martin.

A son retour, la châtelaine était guérie. Mais un bœuf du voisinage mourut, car il est impossible de guérir le mal donné sans le transmettre à quelqu'un d'autre.

II. — Le procès d'une sorcière

Le seigneur de Pampelonne ne tint pas parole et, malgré sa promesse, fit conduire Ysabeau Cheyné devant les juges du Baillage de Villeneuve-de-Berg.

Le procès eut lieu le 7 avril 1656, devant Antoine de Serre, lieutenant de prévôt des maréchaux.

- Qui est le Mauvais, demande le juge ?
- Le Diable, répond Ysabeau Cheyné.
- Etes-vous sorcière ? Depuis quand ?
- Je le suis depuis environ onze ans.

Longtemps après la disparition du petit Henry Faure des enfants découvrirent ses restes déchiquetés.



DU PETIT BERGER

— Le Diable et la Peytière, poursuit-elle, ont bu le sang de l'enfant par les yeux, en appliquant leur langue sur la paupière, ce qui faisait venir le sang.

— Avez-vous également donné du mal à l'enfant de Jean Charles, qui est mort en quelques jours ?

— Nous l'avons également emmené au Sabbat en l'emportant par la chatière. Le Diable a sucé son sang par un trou que la Peytière lui avait auparavant fait avec les dents dans la partie tendre du cou.

— Tous les enfants portés au Sabbat meurent-ils ?

— Pas tous.

— Comment est disparu le fils de Roumegier ?

— Nous nous sommes rendus avec la Leyriasse, la nuit, dans la maison de Roumegier, accompagnées du Diable qui nous avait transformées en chats.

« Nous avons emporté l'enfant, à califourchon sur des bâtons, jusqu'au Charnier, sur la montagne de Bergwise. Nous avons pressé son cou si fort qu'il est mort étouffé. C'était pour nous venger du mal que sa mère avait dit de Leyriasse.

— Où se tient le Sabbat ?

— Il se tient le jeudi, commençant vers les dix heures, jusqu'à l'aube, au moment où le chant du coq disperse tout.

« Le rassemblement a toujours lieu sur les versants de la montagne, aux endroits où l'on ne cueille aucune chose.

— Le Diable vous parle-t-il ?

— Le Diable nous parle, nous assurant qu'il est notre camarade, notre ami, et qu'il ne nous laissera jamais dans le besoin, mais qu'il faut pour cela que nous nous donnions à lui corps et âme.

« Pour moi, je ne lui ai jamais livré que mon corps.

— Des hommes assistent-ils au Sabbat ?

— Non. Il n'y vient jamais que des femmes.

Après avoir nié divers autres forfaits qui lui étaient reprochés, Ysabeau Cheyné demande pardon à Dieu et aux hommes. On l'exhorte à dire toute la vérité. Elle répond qu'elle l'a dite. Elle est condamnée à être brûlée vive.

La sentence fut pleinement exécutée quelques jours plus tard sur la place de Villeneuve-de-Berg, en présence d'un grand concours de peuple.

III. — Quatre-vingts ans après au lieudit le Charnier

Nous sommes maintenant le 23 juin 1937.

Le château de Pampelonne profile toujours ses tours sans ornements sur la montagne aride de Bergwise. Le baron de Pampelonne a une automobile et les garçons de Saint-Martin-l'Inférieur des bicyclettes. Mais les paysans continuent à maintenir par de petits murs les maigres champs qui leur permettent difficilement de vivre.

On parle beaucoup dans le village d'un sorcier qui habite à 3 kilomètres, dans une mesure de la montagne. Il a le pouvoir d'arrêter les hémorragies et d'éteindre le feu à distance. Il a aussi le pouvoir de faire couler le sang et d'allumer l'incendie. Du moins on le raconte. Et on lui porte des cadeaux pour qu'il ne « donne pas du mal » aux bêtes.

Il est 9 heures du soir et la nuit tombe.

Marie-Thérèse Faure, dix ans, et Henri Faure, cinq ans, les deux enfants du régisseur du baron de Pampelonne, rentrent au château les vaches qu'ils ont mené paître le long de la route départementale. Paître une sorte de gazon rare et desséché.

Cette photo de famille fut prise quelques jours avant la tragique disparition de l'enfant.



Marie-Thérèse marche devant les bêtes, Henri derrière.

A 9 h. 10, Mme Chaussinau, dont la ferme est sur le chemin du château entend deux cris de détresse.

On est habitué dans ces régions sauvages, aux bruits les plus étranges, et les enfants ne s'en effraient pas outre mesure.

La nuit tombe, alors que le troupeau broutait encore. La petite Thérèse rassemble les bêtes et se dirige vers la ferme, en bavardant avec un jeune camarade, René Chaussinau.

Arrivée à l'étable, Marie-Thérèse s'aperçoit que son petit frère n'est plus derrière le troupeau. Elle avertit ses parents. Les recherches commencent. Elles continuent le lendemain et les jours suivants. Les gendarmes de Roche-maure s'en mêlent. Tout reste vain.

C'est seulement le 16 août qu'un enfant d'un hameau, en train de poser des collets, découvre le cadavre du petit Henri.

Le squelette décharné repose au lieudit le Charnier, là où Ysabeau Cheyné et la Peytière se réunissaient avec le diable pour célébrer le Sabbat.

Le médecin légiste découvre que les vertèbres du cou manquent. Peut-être les vautours les ont-ils emportées ? Mais on se rappelle que c'est au cou de ses victimes que la sorcière faisait les morsures par où elle aspirait leur sang.

IV. — La peur rôde...

Les jours suivants, les gendarmes poursuivent leur enquête. Ils soupçonnent un moment un vagabond Reynel, dit le « fou du village » parce qu'il aime assez la liberté pour préférer les espaces libres de la montagne où il vit de braconnage, aux habitations de la commune, dit « N'est-ce pas », parce qu'il ajoute prudemment « n'est-ce pas », à toutes les phrases qu'il prononce. Mais le témoignage d'un paysan dans le fenil duquel le vagabond a passé la nuit du 22 juin, met Reynel hors de cause.

Tous les paysans de Saint-Martin-l'Inférieur sont interrogés. Ils répondent obstinément : « Je ne sais rien. Je n'ai rien entendu.

Les plus bavards s'en tirent avec des proverbes.

— Evidemment, remarque le brigadier de Roche-maure, ils ont peur que leurs meules ne s'allument toutes seules.

Marie-Thérèse, la sœur du petit Henri, est la plus muette de tous. Quand on lui pose une question, son regard s'emplit de terreur. Aurait-elle peur que quelque sorcière s'introduisant un soir par la chatière dans les communs du château de Pampelonne, ne l'emmène célébrer le Sabbat, au Charnier, sur la montagne de Bergwise ?

Ce qui demeure certain, c'est que l'enfant a été transporté à l'endroit où ses restes furent découverts.

Celui qui a commis le crime est certainement un homme vigoureux, connaissant bien la montagne.

Est-ce le crime d'un fou ou une vengeance ? Tel est le fond du problème. Reynel, l'idiote du village a été retrouvé. Il ne fuyait pas la justice. Les gendarmes l'ont rencontré dans une ferme où il travaillait. On le soupçonne maintenant d'être l'auteur d'agressions qui ont eut lieu, dans la région, contre des domestiques de ferme.

Car si les bouches sont closes, les lettres anonymes pleuvent au Parquet. Et la peur continue à rôder, le soir, lorsque l'ombre redescend sur la montagne, et que l'écho des sonnailles évoque le retour des troupeaux et les derniers cris du petit berger assassiné.

Robert FRANÇOIS.

...transporté sur la montagne à plus de six km. du lieu de la disparition, par un familier de ces sites sauvages.

— Comment avez-vous commencé ?

— J'avais, à cette époque-là, mal aux jambes. J'allai pour guérir à Montélimar, dans le Dauphiné, chez une femme qui me soigna en invoquant le Diable. Trois semaines après, cette guérisseuse me mena au Sabbat, en des lieux différents, où le Diable me fit promesse de me donner beaucoup d'argent, ce qui me fit plaisir, car j'étais pauvre. Lorsque je fus rentrée chez moi, les pièces d'argent que m'avait données Mauvais s'étaient transformées en feuilles de buis.

— Comment alliez-vous au Sabbat avec la guérisseuse de Montélimar ?

— Cette femme avait un onguent dont elle enduisit deux bâtons. Nous sommes montées dessus à califourchon et nous avons été portées, en passant par la cheminée, jusqu'au Sabbat.

— Comment apparaissait le Diable ?

— Comme un homme noir, très grand, âgé environ de trente ans.

— Par vos sortilèges, avez-vous noué l'aiguillette à de nouveaux mariés, notamment il y a cinq années, à Jean Guillhou ?

— Non. Je n'ai jamais noué d'autre aiguillette que celle de ma jupe.

— Avez-vous, à l'église, à la fin de la messe, fait trois signes de croix avec le coude sur la tête d'un enfant nommé Gransan ? La tête de l'enfant devint ensuite énorme et il mourut.

Ysabeau Cheyné répondit qu'on l'accusa à tort mais avoua toutefois qu'avec le Diable et la Peytière elle était venue au logis de l'enfant, prenant la forme d'un chat et entrant par la chatière dans la maison. Le Diable prit l'enfant et le porta sur une montagne, appelée le Charnier, où se tenait ce soir-là le Sabbat.

L'endroit où fut aperçu pour la dernière fois le petit berger par sa petite sœur, Marie-Thérèse.



A L'EXPO



SOUS



CE jour, quelque douze millions d'entrées auront été enregistrées par les petits yeux ronds des appareils photoélectriques placés à chaque portillon de l'Exposition.

Douze millions de visiteurs appartenant à toutes les races, relevant de toutes les mentalités ont animé d'une vraie vie de fourmilière, dans son enceinte de treize kilomètres, la Babel tout flambant neuf qui développe son pittoresque de la Concorde à l'île des Cygnes.

Qu'on imagine le prodigieux échantillonnage d'humanité représenté par cette innombrable invasion, par cette promiscuité si riche d'éléments hétéroclites !

Sans doute, parmi cette grouillante affluence, les braves gens sont très sensiblement les plus nombreux, mais on conçoit cependant que beaucoup de ceux qu'ils coudoient ne font point partie de cette catégorie débonnaire, disciplinée et honnête que mesdames les chaisières de l'Expo appellent « le bon monde ».

Dès lors, j'avais pensé qu'en allant passer un moment en compagnie du charmant et distingué M. Godard de Donville, commissaire spécial de l'Exposition, je recueillerais une profusion d'anecdotes pittoresques, retraçant en traits variés la chronique fait-diversière de la Babylone éphémère.

L'agent auquel je m'adressai, à proximité de la porte du Champ-de-Mars, était un svelte et robuste jeune homme dont l'excellente tenue et la gentille courtoisie offraient un heureux contraste avec la muflerie et le débraillé du vieil « ours » obèse que je vis, l'autre après-midi, à la Préfecture, rabrouer grossièrement les personnes (les étrangers notamment) qui attendaient leur tour au bureau des passeports.

Donc, mon « brave » petit agent de l'Exposition m'orienta très gracieusement vers le commissariat spécial.

— Où trouverai-je votre « patron » ? lui demandai-je.

— Sous la jambe droite de la Tour Eiffel...

La réponse avait apparemment l'air cavalier, mais elle était strictement exacte.

Je longuai les éventaires de la section d'alimentation.

Huiles de table.

Confiserie.

Pyramides de fromages.

Frises de jambons.

Cordons de saucisses.

Commissariat !

Le bâtiment beige, ajouré de croisillons vitrés et précédé d'un haut péristyle, n'est pas sans grâce et sans allure. Mais les mouches sont à l'intérieur ! Les boutiques alimentaires voisines ne suffisent pas à leurs ébats. Elles ont annexé le palier du commissariat, qui sert également de salle d'attente. J'avoue cependant que le vol sédentaire de ces désagréables insectes m'a aidé à prendre patience. Aux murs, rien ! sinon l'inévitable pancarte bureaucratique : « Défense de cracher. » Pour « tuer » le temps, je comptais les mouches : deux, six, douze, vingt-huit, cinquante-deux...

Si le jeu vous amuse, vous avez l'adresse !

Cinquante-quatre... cinquante-six... cinquante... non, cinquante-six exactement...

— Monsieur, par ici, s'il vous plaît !

Un secrétaire rose et joufflu comme un ange de Rubens guida mes pas par un couloir à angle droit vers le bureau de M. de Donville, aimable fonctionnaire dont la sobre élégance et la souriante distinction vont de pair.

Aux premiers mots que nous échangeâmes, mon accueillant interlocuteur considéra d'un œil ironique le flot de papier vierge que j'avais extrait de ma poche, prêt à consigner sans relâche une longue série d'« histoires ».

— En vérité, rayonna le commissaire spécial, la seule déclaration que je puisse vous fournir est peut-être plus étonnante que la plus saisissante anecdote. Oui ! il y a chaque jour à l'Exposition une multitude de visiteurs représentant toutes les catégories de l'humanité. Certains jours, l'affluence s'élève à plusieurs centaines de milliers de personnes, parmi lesquelles figurent toutes les catégories sociales. Je conçois donc que, logiquement, un chasseur d'informations s'attende à trouver au commissariat spécial une source intarissable de rapports pleins d'intérêt. Et pourtant (permettez que je m'en réjouisse égoïstement) rien n'est plus « pauvre » que nos archives. Pas un incident sérieux, par un fait divers notoire à signaler. Tout se passe dans l'ordre, le calme et la sérénité les plus absolus, comme au bon pays de Cocagne ! Il y a bien, de temps en temps, un enfant perdu par ci par là (la moyenne est de trois par semaine) mais ils sont vite récupérés par leurs parents, grâce aux bons soins de mes agents. Les ivrognes ? Nous en avons tout au plus arrêté une dizaine, d'ailleurs rapidement relâchés. Les voleurs ? A part les trois « tireurs » internationaux arrêtés en juin, comme vous savez, par la police judiciaire, aux abords du Trocadéro, nous n'avons eu que de très rares plaintes émanant de leurs victimes. Encore s'agissait-il plutôt de « chapardeurs » aux étalages, tel ce gamin de quatorze ans arrêté la semaine dernière sur l'indication de la petite caissière du village des nains. Je crois que si cinq ou six méfaits de ces « chapardeurs » nous ont été signalés, c'est bien le maximum. Autrement, pas un vol de portefeuille ni de sac à main ; pas une bagarre, pas un attentat à la pudeur (pas même dans le sombre aquarium du Trocadéro où veillent mes agents en civil), pas un délit présentant, du point de vue policier ou journalistique, le moindre côté pittoresque...

La chanson des « violons »

On frappe. Est-ce la providence travestie en brigadier ventru et moustachu qui vient apporter un substantiel procès-verbal ? Je décoiffe déjà mon stylo. Mais vaine alerte ! Le commissaire signe dix ou douze lettres, trois ordres de service, à transmettre aux postes de l'île des Cygnes, du Trocadéro et du Parc des attractions. Puis, récupérant ses paperasses, le secrétaire aux joues d'angelot, repart aussi radieux que devant !...

Pendant cette courte interruption, un tourbillon de valse viennoise, émanant du proche Palais du Phono, a soudain jailli par la fenêtre à travers la verdure des branches. Est-ce coïncidence ? Est-ce

association d'idées ? Voilà qu'au rythme des mesures endiablées, M. de Donville se prend à parler de ses « violons »...

— En prévision de fréquentes arrestations, déclare-t-il, nous nous étions souciés d'aménager des locaux pour nos « pensionnaires » temporaires, ivrognes, filous, sadiques ou fantaisistes, trop excités. Trois beaux « violons » furent édifiés, qui peuvent contenir chacun une demi-douzaine de délinquants. Un autre jouxtant les précédents a été prévu beaucoup plus vaste pour les jours de grande affluence. Mais à quoi servent ces trois cachots et cette spacieuse salle d'arrêts ? A rien ! Quelques « poivrots » récalcitrants y sont passés, une demi-douzaine de chenapans les y ont précédés ou suivis ; mais, au demeurant, mes « violons » sont vides...

Comment ne pas admirer cette révélation vraiment stupéfiante quand on songe à la promiscuité qui se presse quotidiennement dans cette ville qu'est l'Exposition, résumé de tout l'Univers ? Certains jours, le torrent humain qui l'inonde s'élève au coefficient numérique de la population de Nice, de Lille ou de Bordeaux, cinquième, quatrième et troisième villes de province. Les salles de police sont-elles vides dans ces grandes cités ? Il est infiniment probable qu'elles ne désespèrent jamais complètement. Dès lors, il apparaît comme une sorte de prodige que, à population équivalente mais beaucoup plus mêlée, la Ville-Exposition n'abrite en ses « violons » que les échos des valse viennoises...

— C'est que, poursuit l'avisé commissaire spécial, les Expositions précédentes, celles des Arts Décoratifs, des Colonies et de Bruxelles, nous avaient fourni des enseignements que nous n'avons pas manqué de mettre en pratique. J'ai un personnel de choix, un matériel impeccable. Ma compagnie de quatre-cent-cinquante hommes (dont plusieurs ne portent pas l'uniforme), n'est pas composée d'effectifs variables et dépendants de divers commissariats.

« C'est un contingent homogène, exclusivement affecté à la police de l'Exposition, et qui ne se disloquera qu'après la fermeture de celle-ci pour réintégrer soit la préfecture, soit les commissariats de quartiers.

« Ainsi, se trouvant mêlés en permanence à la vie de la grande manifestation internationale, mes hommes la connaissent dans tous ses recoins, savent quels

à M. de Donville un visiteur auquel je vais devoir céder mon profond fauteuil de velours brun.

Avant de prendre congé de l'accueillant commissaire spécial, je lui exprime l'excellente impression que beaucoup de mes amis et moi-même avons éprouvée devant la correction de nombreux agents de l'Exposition ; et je lui raconte, par contraste, la scène de scandaleuse muflerie à laquelle j'ai assisté l'autre jour, à la préfecture, lorsque le gros gardien de la Paix, apoplectique (j'allais écrire alcoolique), envoyait « dinguer » tout un chacun, au bureau des passeports.

— Ici, commente M. de Donville, j'ai tenu rigoureusement à avoir non seulement des hommes consciencieux et dévoués, mais aussi de vrais gentlemen. Il est de bonne politique d'être aimable avec le touriste. La « maison » France, c'est-à-dire, nous tous, avons tout intérêt à le séduire comme tout commerçant avisé est aux bons soins pour le client qui l'enrichit. Et puis, n'est-ce pas une grande satisfaction que d'acquiescer obligeamment des sympathies aux quatre coins de l'univers ? Tous les trois ou quatre jours, je réunis mes subordonnés en conférence et je leur prêche la courtoisie, en variant les exemples...

« En voulez-vous un pour votre prochaine cause-rie ?

« C'est un souvenir que j'ai rapporté d'Allemagne. Devant la cathédrale de Cologne, je demandai à un shupo de m'indiquer le chemin de la poste. Elle était à cinq cents mètres, et pour m'épargner la course, l'agent me proposa d'expédier lui-même mon courrier. J'avoue que j'étais à demi persuadé que l'argent destiné à acheter des timbres serait empoché par le marchand de bière et non par la préposée aux « chargements ». Agréable erreur ! Quelques jours après, je constatai que ma correspondance était bien parvenue à Paris, sans que l'obligeant shupo eût subtilisé deux ou trois cartes pour s'offrir un bock à mes frais...

Cette petite histoire, strictement authentique, plut infiniment à mon interlocuteur. Il ne manqua pas d'en prendre note, à l'usage des auditeurs de sa prochaine conférence. Et, quittant sa table de travail, pour me reconduire jusqu'à la porte, M. de Donville plaisanta :

— En somme, tout en étant l'interviewé, c'est moi qui vous dois la seule anecdote de notre longue conversation. Mais c'est à charge de revanche. Après la période des vacances, il y aura sans doute beaucoup plus de visiteurs à l'Exposition. Alors, ce sera peut-être mon tour de vous raconter de belles histoires...

Noël PRICOT.

Rep. photo. « Détective ». Marcel CARRIERE.



C'est un effectif de quatre cent cinquante gardiens et inspecteurs qui veille jour et nuit sur l'immense cité



C'est un contingent homogène qui ne réintègrera la Préfecture qu'à la fermeture de l'Exposition.



L'ŒIL

sont les lieux, les heures, les jours où les besoins ou la sécurité du public, réclament de leur part un redoublement de zèle ou de vigilance. Ils se sont, en somme, si parfaitement adaptés à leur véritable spécialité, si intimement familiarisés au cadre, à l'ambiance, au fonctionnement, aux mœurs, pourrai-je dire, de l'Expo, que rien ne leur échappe, rien ne souffre de leur négligence ou de leur incompétence. Leurs mérites et leur expérience comptent pour beaucoup dans l'ordre constant qui règne ici.

Il est bien naturel que M. de Donville se félicite avec une rayonnante satisfaction d'avoir trouvé en ses subordonnés des hommes à la hauteur de leur complexe et laborieuse mission. Mais lui-même mérite une grande part d'éloges, car il fut le fondateur et l'organisateur, comme il reste l'animateur inlassablement actif, de cette compagnie d'agents de la police de l'Exposition, qui constitue un cadre exemplaire. Ce brillant commissaire spécial est pourtant un grand modeste. A peine lui exprimé-je les louanges qui lui reviennent, qu'il s'empresse de détourner la conversation pour parler de l'outillage matériel dont l'importance complète au mieux la valeur du personnel.

Les « anges gardiens »

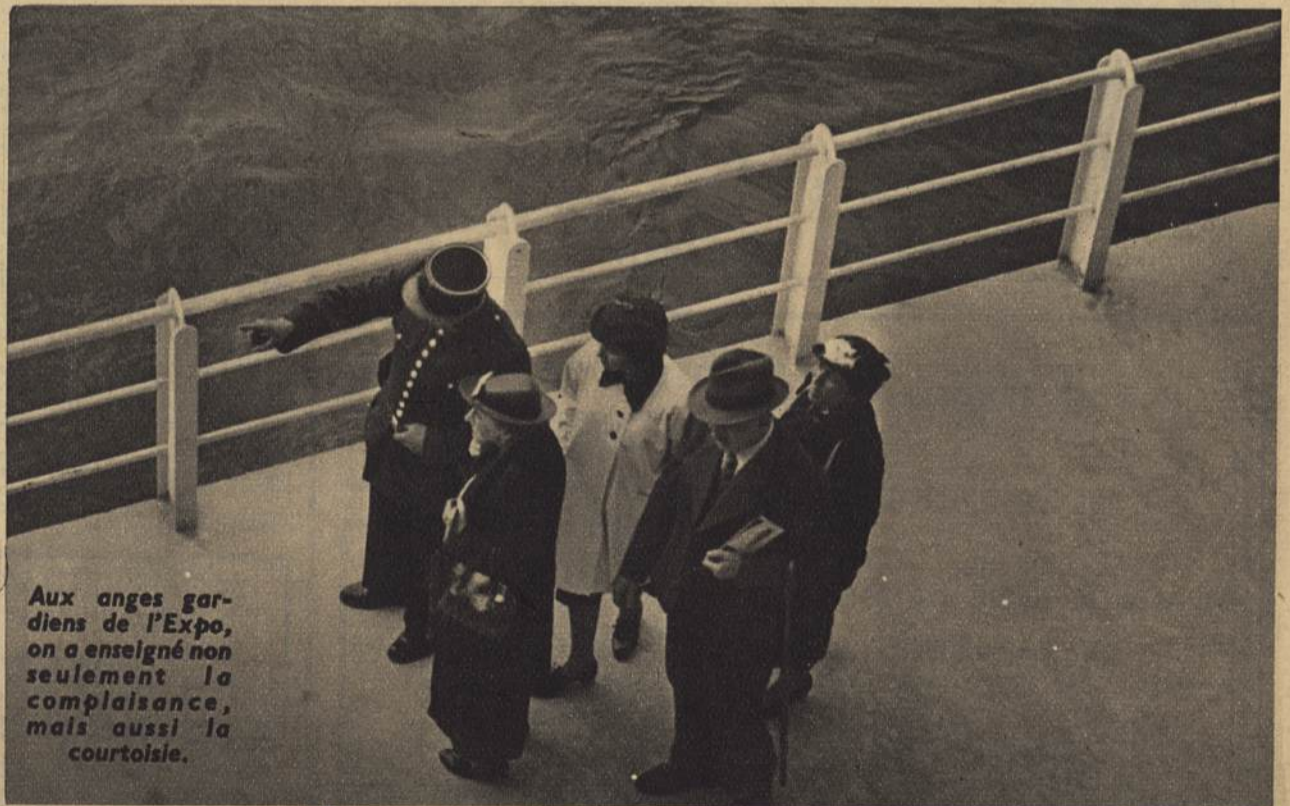
— Nous disposons, précise M. de Donville, de cinq cars de police-secours, transformables en ambulances, grâce à leurs brancards mobiles.

« D'autre part, cinq voiturettes, contenant chacune cinq gardiens de la paix, sillonnent à tous moments l'Exposition ; de même que les motos permettent à mes agents d'effectuer des rondes rapides et vigilantes, notamment aux jours d'affluence. Ainsi, qu'il arrive le moindre incident, ou accident, notre intervention est immédiate. A tous moments, dans tous coins, la police est là, ou peut survenir subito. La « motorisation » dont elle dispose est un inestimable avantage, encore que ce soit une nouveauté dans l'histoire des expositions.

« Par ailleurs, cinquante avertisseurs de police sont disséminés dans l'enceinte de notre ville temporaire. Comment s'étonner qu'avec de tels auxiliaires humains et de tels moyens techniques, tout se passe ici dans l'ordre parfait ?...

Un nouvel importun se présente. C'est un jeune agent impeccablement sanglé dans sa tenue de bonne coupe. Encore que son flet de moustache brune et ses yeux andalous l'apparentent à quelque jeune héros d'aventure mexicaine filmée à Hollywood, il a la singularité d'être coiffé aux enfants d'Edouard. Mais il n'en est pas moins d'une courtoisie pleine d'aisance en s'excusant de nous interrompre et en annonçant

DE LA POLICE

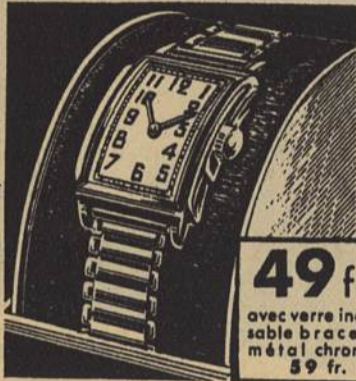


Aux anges gardiens de l'Expo, on a enseigné non seulement la complaisance, mais aussi la courtoisie.

ALTA

présente
ARC

LA NOUVELLE MONTRE-BRACELET
EPOUSANT LA FORME DU POIGNET



49 fr.

avec verre incassable
bracelet métal chromé :
59 fr.

Vous n'aurez pas, même en payant ailleurs 3 ou 4 fois plus cher, une montre aussi élégante et précise que notre modèle ARC qui possède toutes les qualités techniques exigées par Heure-France.

Garantie 5 ans sur facture
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

D. ALTA, 120, rue de Rivoli
PARIS

Ouvert tous les jours sauf le Dimanche

UN NEZ CORRECT



s'obtient avec ZELLO-PUNKT

Notice explicative sur demande sous enveloppe fermée à SANOS, 16 bis r. Vivienne, Rayon 162, PARIS

LIVRES

curieux et très rares.
CATALOGUE GENERAL
ILLUSTRE sous pli
fermé contre 1 fr.
en timbres-poste.

En magasin 10.000 ouvrages inédits, illustrés.
LIBRAIRIE, 7, RUE DE LA LUNE, PARIS

Ecrivez ou venez voir. - Entrée libre de 9 h. à 19 h.

Cette offre n'est pas valable pour la Belgique.



Seins

développés, reconstitués embellis,
raffermis, salières comblées par les
Pilules Orientales

Toujours bienfaisantes pour la santé
Fl. c. remb. 21 fr. J. RATIE, ph.
div. 72 Y. 45, r. Estiquier, Paris-10^e

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

Sans calomel - et vous sauterez du lit
le matin "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Ttes Pharmacies : 9frs 75.

PARFUM "TROUBLANT" attire la Sympathie,
l'Amour. 10 Fr. fco. Demandez les livres :

L'ART DE PLAIRE ET DE SE FAIRE
AIMER DE PRES ET DE LOIN 17 fr.

La science du bonheur et du succès par l'utilisation des forces radio-actives. Notice gratis.

POUR IMPOSER SA VOLONTÉ 17 fr.

Ecrire : L'INITIATEUR, à Wiesly (Nord)

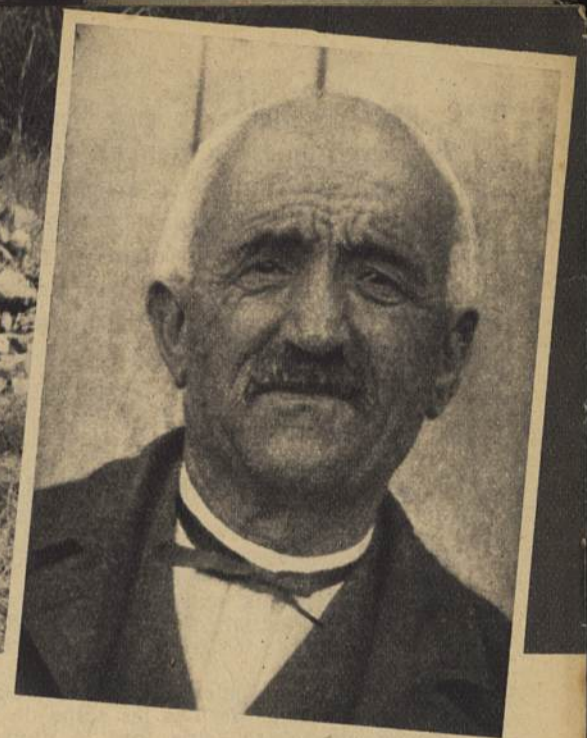
Pour la PUBLICITÉ dans

" DÉTECTIVE "

s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun
Paris (9^e) - Tél.: Tri. 81-12



UN CADAVRE DANS UN PUIITS

Ci-dessus, le puits abandonné où l'on trouva le corps du riche fermier. A droite, la victime.

AVIGNON

(De notre envoyé spécial)

Du lever au coucher du soleil, la moisson a battu son plein. Les travailleurs sont maintenant groupés dans la salle commune de la ferme des Jonquiers, propriété de maître Adolphe Lautier, maire du petit village de Saint-Martin-de-Castillon, qui groupe au plus 200 âmes, dispersées en plusieurs hameaux à une quinzaine de kilomètres d'Apt.

La soupe bien épaisse, dans laquelle la louche tient orgueilleusement debout, fume sur la table.

On attend le signal du maître, mais celui-ci remarque qu'il manque quelqu'un : l'oncle Etienne.

Personne ne l'a-t-il vu ?
Oui. Il était là à 4 heures, à l'heure de la collation.

Les plus pressés sortent devant la porte du mas, lançant à pleine voix leurs appels :

— Etienne! Etienne!
Mais seul l'écho répond...

Bah! Il aura été à sa maison de Caze-neuve!...

Et, sans plus attendre, on se met à table.

L'oncle Etienne Pallenc était un rude vieillard de 77 ans, qui n'avait jamais eu qu'une passion : la terre. Il y avait gagné une fortune rondelette, dont il était particulièrement jaloux.

Il y a dix-sept mois, il se trouvait seul par suite de la mort de sa femme et, se rendant compte qu'entre ses mains débiles la terre périssait, il louait tous ses biens dépendant de la ferme de Caze-neuve à un de ses neveux, à charge pour celui-ci de lui servir une petite rente de 5 à 6.000 francs.

Cependant, le vieux paysan était d'un caractère difficile, prétendant, malgré les contrats, régner encore en maître incontesté sur les terres auxquelles il avait consacré sa vie. Il devait en résulter fatalement des tiraillements avec son neveu, et, un beau jour, il quittait Caze-neuve, s'y réservant seulement un petit pied-à-terre, pour aller s'installer à la ferme des Jonquiers, au hameau des Berrussiers, chez son autre neveu Adolphe Lautier.

— Tu n'y perdras rien, lui dit-il en arrivant. J'ai encore sur moi cinquante mille francs qui ne doivent rien à personne, et qui seront ton bien à ma mort.

C'est un brave homme, maître Lautier, et il n'avait pas besoin de cette promesse pour faire bon accueil à son oncle. Ardent travailleur, d'âge mûr, déjà, il exploite opiniâtrement sa terre, aidé de sa femme et de son beau-père. Sa droiture et son bon sens l'ont fait choisir par ses concitoyens pour être maire du village de Saint-Martin-du-Castillon, qu'il administre avec sagesse et sans histoire.

Le soir de la disparition du vieux, on était au 27 juillet. Quelques jours passèrent sans qu'on le vît revenir.

Sacrifiant pour quelques heures son ouvrage, M. Lautier se décidait enfin à faire un saut jusqu'à Caze-neuve, mais, là, il apprenait qu'on n'avait vu Etienne Pallenc de longtemps.

L'affaire devenait inquiétante. M. Lautier se rendit à Apt aviser la gendarmerie, qui ouvrit une enquête.

Aucune trace d'Etienne Pallenc. Et c'est ainsi que trois semaines passèrent jusqu'au 17 août.

Ce matin-là, Mme Lautier conduisait ses chèvres dans la colline. Devant elle

trottait un petit chien qu'avait élevé le vieil oncle.

Brusquement, la bête tombait en arrêt devant un amas de branches et, grattant furieusement le sol, se mettait à hurler à la mort. Intriguée, la fermière s'approcha. C'était à environ 800 mètres au-dessus des Jonquiers, dans un cadre particulièrement sauvage, au milieu de la rocaille.

Là, à même le rocher, avait été autrefois creusé un puits profond de cinq mètres, sans margelle ni protection d'aucune sorte. Par la suite, le puits avait été abandonné et, pour éviter les accidents aussi bien aux personnes qu'au bétail, la gueule avait été couverte de lourdes dalles de pierre, sur lesquelles, par surcroît, on avait répandu quelques buissons pour en écarter les chèvres.

S'approchant à son tour, Mme Lautier se pencha sur les dalles pour essayer de discerner quelque chose par les interstices, mais elle dut se retirer aussitôt, repoussée par la puanteur épouvantable qui montait jusqu'à elle.

Affolée, elle alerta par ses cris son père et son mari, ainsi qu'une voisine, qui accoururent, déplacèrent les dalles et distinguèrent, au fond du puits, un corps flottant.

Dans l'après-midi, deux gendarmes procédaient au repêchage du corps.

Mais, dès que celui-ci fut tiré au jour, les enquêteurs devaient faire de bien troublantes constatations. Une corde lui enserrait le cou, tandis que l'autre extrémité était enroulée et nouée autour des genoux. Le vieillard était vêtu, comme au jour de sa disparition, d'un pantalon et d'une chemise, mais, entre la chemise et la peau, se trouvait le chapeau de paille d'Etienne Pallenc. Dans les poches se trouvaient des bouillons et des débris de fonte. Enfin, on découvrait dans l'une d'elles une somme de 900 francs en billets de banque.

Le corps fut ramené dans une grange. Là, le docteur Garnier, qui accompagnait le parquet, procédait immédiatement à l'autopsie du cadavre, tâche rendue malaisée par l'état de putréfaction avancée dans lequel se trouvait celui-ci.

Toutefois, l'honorable praticien devait faire deux constatations formelles :

1° Malgré le séjour prolongé dans l'eau,

les poumons n'avaient pas été hydratés, comme c'est le cas pour quelqu'un qui se noie par accident ou suicide;

2° Les cordes, tant aux jambes qu'au cou, n'avaient produit aucune ecchymose, indication que le corps n'avait été ligoté qu'après la mort.

Pour MM. le substitut Mattei et le juge d'instruction Barrail, le crime ne fait pas de doute. Ils ont déjà commencé leur enquête, entendu des témoignages.

M. Trémolières, beau-père de M. Lautier, apporte une précision importante. Le 4 août dernier, il a eu l'occasion d'examiner le puits et ses bords sans rien constater de suspect.

S'il y a eu crime, la scène pourrait se reconstituer ainsi. Assailli par un malfaiteur, le vieux paysan aurait été étranglé, ligoté et caché dans un fourré, en attendant la nuit, pour être précipité dans le puits. Toutes les précautions furent prises pour dissimuler le forfait, les lingots dans les poches devaient maintenir le corps au fond du puits, le chapeau était précautionneusement enfoncé sous la chemise, pour éviter qu'il ne surnageât; enfin, les 900 francs laissés dans la poche devaient, au cas improbable de la découverte du corps, confirmer l'hypothèse d'un suicide.

Une pareille mise en scène suppose une imagination infernale.

Mais Mme Lautier, de même que son père quelques jours avant, ont trouvé la bouche du puits normalement fermée. Enfin, les 50.000 francs que le vieux avait sur lui n'ont pas été retrouvés.

Alors, que faut-il en conclure ?

Etienne Pallenc avait bien des raisons de se donner la mort. Sa santé faiblissait. Depuis longtemps privé d'un poumon, il offrait moins de résistance au mal en raison de son âge.

Certains auraient même trouvé une explication inattendue. Depuis son veuvage, le vieux maître de Caze-neuve manifestait, malgré son âge, un penchant marqué pour les sociétés galantes. Ses escapades étaient connues, et c'est même la seule raison pour laquelle sa disparition n'avait pas inquiété les premiers jours. Or, on cite, dans un hameau voisin, une femme qu'il fréquentait et qui aurait déclaré être désormais à l'abri du besoin.

Pallenc ne se serait-il pas laissé aller à des libéralités qui l'auraient, par la suite, poussé au désespoir ? Voilà qui expliquerait la disparition des cinquante mille francs.

Reste la corde ligotant le cou et les genoux, mais, paraît-il, dans le pays, il y aurait un exemple de suicide accompli. Il y a onze ans, dans des conditions identiques.

Il y a bien les ecchymoses remarquables autour du cou. Mais il suffit de se pencher sur le bord du puits pour remarquer que les aspérités des pierres qui le tapissent ont pu accrocher la corde, alors que le désespéré, encore en vie, se laissait tomber tête première, et serrer le nœud coulant, puis, la pierre éclatant à son tour sous le poids, n'aurait plus laissé rouler qu'un cadavre au fond de l'eau.

— Mais le puits était refermé !

— Quelqu'un a pu le faire, par la suite, pour éviter que quelque chèvre n'aille s'y précipiter.

Cependant, les hommes de la brigade mobile de Marseille se sont installés à Apt et battent le pays. Ils interrogent, ils observent. Ils cherchent. Ils attendent.

Car ils savent être patients, au milieu d'un peuple où les gens qui savent gardent leurs réflexions pour eux.

Jean CASTELLANO.



Notre « placeur » entre, maintenant, dans le mécanisme du « métier » et révèle, en outre des prix pratiqués, les exigences auxquelles il a dû satisfaire. Chaque région a ses préférences et ses tarifs. Le « placeur » doit savoir tout cela, satisfaire l'un, ne pas mécontenter l'autre... Mais notre homme ne s'est-il pas révélé déjà fin psychologue ?...

V (1)

Les bizarreries du métier

QUAND la môme faisait l'affaire, le taulier nous envoyait d'abord la moitié du prix du placement.

Puis, après quinze jours de rodage, si ça collait, l'autre moitié. Plus les frais de téléphone ou de télégramme, et le prix du billet de la morue.

Songez un peu qu'en dix années, nous avons traité avec des tauliers de tous les coins de France, qu'on n'avait vu qu'une seule fois, la plupart du temps, plus de 700.000 francs d'affaires, par six, sept, huit cents ou mille francs.

Jamais, pas une seule fois, vous m'entendez ? un seul de ces gars n'a manqué à sa parole. Pas une seule fois un seul de ces hommes ne nous a joué d'entourloupettes. Ils ont, tous, raqué ce qu'ils devaient. Et, jamais, bien entendu, jamais nous n'avons échangé un seul papier, pour confirmer la prime de placement. Jamais !

Vous en connaissez beaucoup, vous, des honnêtes gens, des honnêtes commerçants, avec qui on peut traiter, pendant dix ans, plus de 700.000 francs d'affaires, à coups de mille francs maximum chaque fois, sur parole, sans être floué, roulé, entôlé, une seule fois ? Vous en connaissez beaucoup, vous, des honnêtes gens, pour traiter plus de neuf cents affaires différentes, pendant dix ans, sur parole, sans avoir la tentation d'en étouffer quelques-unes ?

Les femmes, elles n'étaient pas toujours aussi régulières. On en a trouvé, des peaux de vache, qui nous vendaient leurs salades au poids de l'or...

(1) Voir DIRECTIVE, depuis le n° 457.

Le tarif de placement d'une femme varie selon les régions. De même, s'il est permis de placer une femme en Algérie ou en Tunisie, l'envoi d'une femme au Maroc ou à Dakar devient de la Traite des Blanches.



J'en ai bien connu des centaines, qui passaient peinarde, au moment de l'apéritif.

— Dites, monsieur René, qu'elles minaudent. Je voudrais partir en maison. Pas aujourd'hui : j'ai un michet sérieux à cinq heures. Mais, demain...

Alors, on leur payait l'apéro, et, souvent, la croûte au restaurant. Si la môme était gironde, ça valait de se mettre en frais. On ne la revoyait plus dans le coin...

Plus culottées, d'autres revenaient, la gueule enfarinée, avec un nouveau boniment — la mère malade, le lardon en nourrice à bisouter avant le départ, le mac à l'hosto, etc. — se faire payer l'apéro et le reste, plusieurs fois de rang.

À la fin, nous, bonnes bouilles, on comprenait qu'elles marchaient au bidon. Alors, ça faisait quelquefois de la casse et ça finissait par une dérouille copieuse, pour leur apprendre à ne pas se moquer du monde.

Le sérieux dans les affaires, c'est tout. Avec la régularité.

Des fois, d'autres arrivaient, mignardes :

— Dites voir, monsieur Léo, je veux partir en maison. Seulement, voilà, j'aimerais travailler à Bordeaux. Vous avez quelque chose de chouette, par là ?

— Mais z'oui, ma cocotte, répondait Léo, une affaire magnifique. On filait la môme au train. On lui payait son bifton. Mais elle n'arrivait jamais à destination... Le taulier s'arrachait les plumes ! Nous, on était marrons du prix du billet et du toutim qui l'avait précédé. Pensez : la môme était native de Libourne. Elle avait le bourdon du foyer familial. Ingénieur moyen de voyager à l'œil, pas vrai ?

Les tartes, à ce moment-là, n'étaient pas perdues pour tout le monde. Mais, s'il fallait courir après toutes les gonzesses, trop intelligentes, qui nous ont mis en boîte

comme de vulgaires harengs, on n'aurait pas fini au jugement dernier...

Les plus marles, c'étaient des morues qui jactaient gentiment :

— Voilà, je voudrais bien partir en maison. J'accepte ce que vous me dégoterez. Le chiendent, c'est que je dois une livre au taulier de l'hôtel, où je crèche. Si je ne le paie pas, cet homme, je ne pourrai pas emmener mon bastringue. Vous pourriez pas m'avancer ça ? Je vous le rendrai sur mes premières passes.

Nous, bien sûr, on marchait, on courait. Si vite, qu'on accompagnait la môme devant la porte de « son » hôtel. Et on attendait, sur le bitume, comme des andouilles. Les minutes passaient. On entraînait voir ce qu'elle fricotait. Le gérant s'épatait : « Mlle Louissette ? Connais pas ! »

L'hôtel était à double sortie...

Encore un coup, on est chocolats : tous les métiers ont leurs risques. N'empêche qu'on a eu droit à la reconnaissance de toutes nos femmes.

Elles ne sont pas rares, celles qu'on avait tirés de la mouscaille et qui sont revenues, plus tard, nous payer le restaurant, l'apéro et tout, en remerciement. Puisqu'on parle de

risques, en voilà un. U que tous.

En dehors des femmes nous demander de les coup d'autres, qui nous des rabatteurs.

Ces rabatteurs, maque de café, barmen, dem les payait deux cents fr

Deux livres, c'était les chions, nous, 600 ou 1 du lot.

Or, parmi ces rabatte Il est arrivé, à quelq faux-poids, des mômes rité, avec de faux papie en apparence. Ils nous avaient bien l'âge. Et marchait dans le fourbi

On jubilait, à la per joyeux de ces recrues. copain ! », disait-on, m

Va te faire fiche. Qu patelin, les poulets acc flaient les baffes, cham vilain cinq minutes, da

Les

Les mineurs sur le pable, deux ou trois an sy... Pendant qu'on se lier risquait de faire fe lieu du bordel, prenait nelle. Vous vous rendez ber, il vaut mieux trou

Autant vous dire tout de son turbin et de la mouille pas à ce petit Poissy, à moins d'avoir c'est quand même un p

Avec un casier blanc. pt. Mais il ne faut pas ges, c'est assez rare à d

Et, comme les juges naux sont, souvent, un ne nous ont pas à la métier de placeur soit des maisons closes, les lièrement, le placement va chercher loin au ta

C'est d'autant plus id sons closes étant toléré blique, les placeurs dev tour, comme un des rou titution nationale et rép ceur, mon gars, ne fai bonne planque. Garde-l

Somme toute et — co « toutes choses égales ceur est une gâche inté certain nombre de bizar pas responsables.

Par exemple, c'est un me, placée en Seine-e payait — au temps don — de 500 à 600 francs

A 300 kilomètres de 600 à 700 francs. Entr chiffrait de 800 à 1.000

Mais, toujours, suiva trou perdu des Basses-A aussi cher que Nice ou

Pour l'âge des femmes Dans presque toutes avoir 21 ans révolus, p tituer.

Cependant, dans cer Port-Vendres, Fontenay soit émancipée, par un pure, la plupart du t maison à 18 et 19 ans.

Par contre, d'autres v ceptent aucune femme si la poule compte 40

Voilà comme nous so savoir pourquoi !..



Les mémoires d'un PLACEUR

voilà un. Un vrai, beaucoup plus grave

des femmes, qui venaient tout droit
er de les soutenir, il y en avait beau-
qui nous arrivaient par l'intermédiaire

urs, maquereaux en chômage, garçons
men, demi-sels ou sous-maîtresses, on
x cents francs, par femme procurée.

c'était le tarif uniforme, que nous tou-
600 ou 1.000 francs, sur le placement

es rabatteurs, il y avait des salopards.
à quelques-uns, de nous amener des
es mêmes qui n'avaient pas la majo-
aux papiers, tout ce qu'il y a de régul.
Ils nous affirmaient que les mêmes
l'âge. Et nous, bonnes couënnas, on
s le fourbi.

à la pensée que les tauliers seraient
recrues. « Encore un mec qui sera
sait-on, moi et Léo.

fiche. Quand la môme arrivait dans le
pulets accusaient vite le coup. Ils reni-
es, chambraient la môme et ça faisait
inutes, dans le quartier...

Les mineures

es sur le tas, ça vaut, au placeur cou-
u trois ans à tirer au château de Pois-
qu'on se serait tapé du ballon, le tau-
e faire fermer sa taule et la môme, au
prenait le chemin de la correction-
us rendez compte ? Tomber pour tom-
ieux trouver autre chose.

dire tout de suite qu'un placeur, digne
et de la confiance des clients, ne se
ce petit jeu-là. Deux ou trois ans à
ns d'avoir un casier judiciaire vierge,
ême un peu cher pour un faux-poids.
ier blanc, on s'en tire à meilleur com-
faut pas oublier que, des casiers vier-
z rare à dégouter, dans la corporation...

les juges et les présidents de tribu-
uvent, un peu... innocents, comme ils
pas à la bonne d'entrée, bien que le
œur soit aussi toléré que l'ouverture
loses, les enjuponnés confondent, régu-
placement et la traite des blanches. Ça
oin au tarif, cette petite erreur...

nt plus idiot, la confusion, que les mai-
ant tolérées et reconnues d'utilité pu-
ceurs devraient être reconnus, à leur
n des rouages principaux de cette ins-
ale et républicaine. Des nêfles !... Pla-
rs, ne fais pas l'andouille ! Tu as la
e. Garde-là.

e et — comme dit Jules-le-Bachelier —
es égales d'ailleurs », le métier de pla-
âche intéressante, mais il comporte un
e de bizarreries, dont nous ne sommes
es.

e, c'est une règle du milieu qu'une fem-
n Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, se
emps dont je vous parle, il y a six ans
00 francs par tête.

ètres de Paris, le placement valait de
ncs. Entre 700 et 800 kilomètres, on
0 à 1.000 pailles.

rs, suivant la richesse du pays. Un
s Basses-Alpes ne valait pas, bien sûr,
Nice ou Bayonne.

es femmes, même tabac.
e toutes les villes de France, il faut
évolus, pour avoir le droit de se pros-

ans certaines villes, Béziers, Cette,
Fontenay-le-Comte, pourvu que la fille
e, par un mariage légitime — de cou-
art du temps — on peut entrer en
19 ans.

d'autres villes, comme Bordeaux, n'ac-
e femme mariée légitimement, même
mpte 40 printemps.

e nous sommes, nous, en France. Allez
oi !...

Encore un truc idiot. Envoyer une femme en Tu-
nisie, à Tunis, Béja, Bizerte, Sousse ou Sfax, dans
l'un des dix-huit bobinards du bled, rue El-Mekhtar,
rue Harkoum, rue du Camp ou rue El-Medda, c'est
absolument permis : c'est un placement.

Envoyer une femme en Algérie, à Alger, Affre-
ville, Aumale, Blida, Cherchell, Dellys, Kolea, La-
ghouat, Miliana, Orléansville, Tenés, Tizi-Ouzou, Con-
stantine, Ain-M'Lila, Batna, Biskra, Bône Bordj-Bou-
Arreridj, Bougie, Djidjelli, Khenchela, etc., dans les
soixante-deux bordels de la colonie, c'est également
permis : placement de père de famille.

Mais il est interdit d'envoyer une femme en place,
au Maroc, dans les treize bocards de Casablanca, Fez,
Kenitra, Rabat, Salé et Tanger : traite des blanches.

Il est interdit, aussi, d'envoyer des femmes à Da-
kar, dans les quatre maisons — Pépita, Léo, Olga
et Georgette — de la rue Raffanel : traite des blan-
ches.

Au Maroc et à Dakar, le placement d'Algérie et
de Tunisie devient de la traite des blanches. Pour-
quoi ? Allez-y voir... Ça ne tient pas debout.

Placeur et traitant

Et pourtant, la traite des blanches, un placeur
ne peut pas la faire. Il n'y gagnerait rien. Ou pres-
que.

C'est facile à comprendre. Les hommes du voyage,
les spécialistes de la traite ne peuvent pas, comme
dit l'autre, acheter chat en poche. Le métier est dif-
ficile et les frais sont énormes. Le fournisseur n'a pas
le droit de se tromper, sur la marchandise. Il doit
faire sa remonte lui-même.

Ils doivent tous savoir exactement ce que vaut la
jument qu'ils vendent. S'ils s'adressaient, de con-
fiance, à un placeur, ils auraient bien souvent des
désillusions. Et alors ? Vous voyez où ça les mène-
rait ?

Allez ! les mecs, qui tenaient bureau de placement
international, dans le temps, 7, rue Biot, pour la tra-
versée transatlantique, via Buenos-Aires, les mêmes
gars qui fournissent maintenant la rue Marchaise, la
rue d'Ayot, la rue Borese et trente-deux maisons
annamites de Saïgon, les vingt-trois maisons japo-
naises, annamites et cambodgiennes de Pnom-Penh,
les six maisons du boulevard Chevassieux et du quai
de Canton, à Haïphong, sans compter Shanghai et
la banlieue, ceux qui seront, demain, ailleurs, et,
après-demain, un peu plus loin, avec leurs cargai-
sons de viande, ceux-là savent ce qu'est la traite des
blanches ! Nous, les placeurs, on l'ignore, volontai-
rement.

Parlez-en aux millionnaires du milieu, aux ponti-
fes, aux caïds, aux Frères Rabouin, à Tché-Tché,
à Jalabert, par exemple, ceux-là vous diront ce qu'il
en retourne.

Ceux-là savent ce qu'il y a, comme différence, en-
tre un placeur et un traitant.

Le métier de placeur est fichu. Le milieu est fichu.
Les vrais mecs, on les compte sur les doigts de la
main, facilement. Les vrais, les durs, les irréducti-
bles, les « terreurs » dignes des terreurs de jadis,
les réguliers, les absolus, on peut les nommer très
vite.

N'allez pas les chercher au milieu de ces demi-sels,
de ces veaux, de ces empaquetés, des ces gonzesses,
de ces Julots à la manque, de ces lopettes du fau-
bourg Montmartre, de la place Clichy, de la place
Blanche, de Pigalle, de Montparnasse ou des Ternes.

Dans cet égout, vous ne trouverez pas un homme,
pas un vrai mâle. Des dégonflés, des lâches, des faux-
jetons, des marchands de salade, des traîtres, oui,
en-veux-tu-en-voilà !

Ils jouent du revolver, vous dites, braves bour-
geois ?

Où, à dix contre un, dans l'entrebâillement d'une
porte de bistro, dans le dos. C'est hypocrite et faux
et menteur.

Ça crâne devant les copains et ça perd ses légu-
mes, dans le noir.

Ça gueule très fort, mais, d'un coup de doigt, on
les ferme, ces gueules !

Ah ! Je me marre, quand je passe au milieu de tous
ces gonzes sans poils. Je me marre de les voir, frin-
gués comme des mylors, avec leurs gueules de naves,

quand je pense que ce sont les mêmes enfoirés
qui, le matin, pendant que madame dort, font
le ménage, la vaisselle et vont chercher la
croûte ! Quand je pense que certaines de ces
« terreurs » se laissent foutre des baffes par
leurs demoiselles ! Quand je pense que leurs
garces prennent du plaisir avec les clients,
qu'elles passent des heures à siroter des apé-
ritifs dans les bistros du boulevard ! Quand je
pense que ces messieurs s'envoient des vittel-
quelque chose, pen-
dant que leurs gon-
zesses picquent des
pernods, qu'ils n'ont
rien dans le bide,
pas davantage dans
le buffet, que de cer-
velle sous le cresson !
Petites filles, va !
Gonzesses !...

Ça, des hommes ?
Laissez-moi me mar-
rer ! Des propres-à-
rien. Des polichinel-
les. Mais, des hom-
mes !...

Des hommes, des
vrais, j'en connais
encore quelques-uns.
Pour les trouver, il
faut descendre à
Grenelle, à la place
d'Italie, à la Bastille.
C'est là qu'ils per-
chent.

Si les petits gar-
çons de Montmartre
veulent voir comment
c'est fait, un homme,
s'ils veulent voir enco-
re quelques-uns de ces
beaux macs, dont ils ne
sont que les caricatures,
qu'ils se dépêchent ! Le
moule est brisé. On n'en fait
plus.

S'ils s'amènent, on leur fera
boire du tilleul, qui vous tord
la gueule. On leur apprendra
le combat à la loyale, comme
ils ne l'ont jamais pratiqué,
eux, mal blanchis et déjetés de
tous les départements français,
danseurs mondains et larbins en-
dimanchés. On leur montrera, en
les piquant dans les miches, com-
ment on se sert d'un surin. On leur
apprendra l'A. B. C. du métier, quoi !
On en fera des hommes, si, seulement,
ils en sont encore capables.

Tous les beaux messieurs, qui vont
chercher le « condé » de leurs épou-
ses, au bistro de la Chaussée-d'Antin,
où, pour 1.000 francs d'amende, tous
les trois mois, un grand indic leur
assure l'impunité auprès des mœurs.
Tous ces merles mal fagotés, qui se
garent des châtaignes derrière les
froc de leurs gonzesses. Tous les ratés
du milieu, qui se prennent pour des
caïds, parce qu'ils sont pleins aux as,
certains soirs où ils ont fourgué de la
coco et de l'héroïne, les mêmes qui,
d'autres soirs, en traîne-savates, dé-
gustent, à crédit, des cafés-crèmes et
des croissants dans le faubourg Saint-
Martin ou dans le faubourg Saint-Den-
is, sous les regards méprisants des
tauliers, vieux caïds blanchis. Tous
ceux-là, qu'ils montent chez nous !
On se marrera un tantinet, en fa-
mille !

(A suivre.)

Confidences recueillies
par Luc DORNAIN.



3.000.000
4.000.000
3.000.000
3.600.000
7.500.000
15.000.000
7.500.000
15.000.000
7.500.000
18.000.000
1.770.000
2.360.000
1.770.000

1 lot de 3.000.000 fr.
4 lots de 1.000.000 fr.
6 lots de 500.000 fr.
30 lots de 120.000 fr.
150 lots de 50.000 fr.
1.500 lots de 10.000 fr.
1.500 lots de 5.000 fr.
15.000 lots de 1.000 fr.
15.000 lots de 500 fr.
150.000 remboursements à 120 fr.
59 lots de consolation de 30.000 fr.
236 lots de consolation de 10.000 fr.
354 lots de consolation de 5.000 fr.

A CHAQUE TRANCHE... 90 millions

PRENEZ VOTRE CHANCE
Prenez un billet de la

LOTERIE NATIONALE

Vos amis, hier, ont gagné. Demain ce sera vous ! Alors, que ferez-vous ?
Achetez-vous une maison... un domaine... partirez-vous vers des pays lointains ?
Oui, prenez votre chance, votre rêve va devenir une riante réalité.
Cette annonce ne concerne pas la Belgique.

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER

FORCE SANTÉ VIGUEUR
par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grand à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger. Lettres fr. 1.75 -- Cartes 1. »

Le traité d'electrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralytiques.

2^{me} PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**
Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

PARLEZ-NOUS DU BYRRH...



L'analyse nous dit : Quinquina, [bonne dose ; Pas d'alcool, rien que du vin vieux ; Aussi, excusez-moi si j'ose Boire l'échantillon de BYRRH [devant vos yeux !

le chimiste

BYRRH

NATUREL - SAIN - PARFAIT TONIQUE

CADEAU Pour le recevoir gratuitement et franco, le réclamer aux Etabl. Byrrh, Bureau DB, à Thuir (P.-Or.) C'est un luxueux album en couleurs.

ACCORDÉONS — Instruments de musique

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane — Plus de 1 million de clients. Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1.75, cartes post. 1 »

A TOUS NOS LECTEURS

qui enverront à M. MILLOT
50, rue de Châteaudun, 50 — PARIS
un mandat de 105 francs,
nous réservons notre colis 3 flasks (min.)

D'ARMAGNAC 1898

accompagné du congé régional

En flasks de 3/4 de litre - Valeur 270 frs

Pour profiter du colis, découper et remplir le bon ci-dessous.

Nom.....
Adresse.....
Ci-joint mandat de francs.....

LIVRES RARES ET CURIEUX
demandez tous mon catalogue illustré (archi-curieux) envoi discret contre 1 fr.
M^{me} L. RAVELEAU
à Noisy-le-Grand (S.-&-O.)

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHÉ (8^e)
CAR. 19-45

250 fr. le mille adresses à copier main et gros gains à corr. Renseignem. gratis. Ecrire Etabl. SPIREX, B. P. 92, Paris (1^{er}).

LA PLANTE QUI FAIT MAIGRIR SANS DROGUES NI RÉGIME

avec l'extrait de GANDEOUR vous pourriez maigrir du corps entier ou de la partie désirée pour conserver votre allure jeune, votre agilité et mieux vous porter, résultat visible dès le 6^e jour. Recommandé par le corps médical. Notices et ÉCHANTILLON GRATUIT Laborat. GANDHOUR, 8, rue Michodière, PARIS.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance, Rétrécissement, Hémorragie. Filaments, Métrite, Pertes, Règles douloureuses, Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

BENOIT DE VAISE
Une Science Nouvelle ?

La Radiesthésie Divinatoire

à la Portée de Tous

Manuel Théorique et Pratique du Pendule Hermétique

Envoi à domicile contre 3 frs en timbres-poste

LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves
PARIS-14^e

Pour la publicité dans "DÉTECTIVE"
s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun, Paris-9^e — Tél. : Tri. 81-12

Suivez le guide

V⁽¹⁾ TOTOR

UE dois maintenant, mesdames et messieurs, vous présenter le dernier personnage de cette série. Je l'ai réservé pour la fin du cortège, parce qu'il est, sans nul doute, la plus étonnante incarnation de cet esprit de combine et de débrouille, qui est la marque de la curieuse activité de nos amis de chaque nuit.

Gaston la Gambille, M. le comte, le Tê-tard, Julot la Verdure sont encore de ce monde.

Totor — qui est le héros de cette histoire — est mort, et, c'est avec le respect qui convient à sa mémoire, qu'il me faut maintenant évoquer son étrange et mémorable figure.

Totor fut le précurseur des chasseurs bénévoles.

Son genre a fait école, si je puis dire. A Bicêtre, le jour du marché, vous rencontrerez un grand diable d'escogriffe qui, d'autorité, arrête les cyclistes venus aux provisions et qui les conduit vers une sorte de terrain vague, en bordure du marché, où sont déjà parqués, sous la garde d'un môme de quatre ans, une vingtaine de vélos.

Le « chef chasseur » encaisse, par bécane, vingt ou quarante sous, suivant la tête du client. C'est une concession qu'il s'est naturellement octroyée sans demander la permission. Mais puisque personne ne s'y oppose, pourquoi se gênerait-il ?

Totor, lui, avait une autre spécialité.

De petite taille, il donnait chaque fois l'impression d'avoir été rogné par la base, et ses vêtements paraissaient avoir été ajustés sur une guérite.

Sa grande idée fut d'avoir adapté une casquette de marinier dont il était possesseur et qu'il avait sans doute trouvée dans une poubelle, aux exigences de la situation. Car il suffisait à Totor de fixer sur cette humble coiffure un large galon doré pour se donner l'air de dignité officielle qu'imposaient les circonstances.

Ainsi équipé, Totor n'était plus le pittoresque clochard déambulant dans Paris, mais l'ordonnateur bénévole des riches mariages parisiens.

Il se renseignait dans les mairies sur la date des grandes cérémonies nuptiales, et, le grand jour arrivé, on le voyait devant le porche de l'église, surveillant d'un œil scrupuleux la mise en place du tapis sur les marches, tel un clown pendant le montage des agrès sur la piste...

On avait d'abord regardé avec une certaine surprise cet étrange personnage qui

surgissait là, les jours de cérémonie, et qui s'empressait auprès de la voiture des jeunes époux, ouvrant la portière, et remplaçant, d'un geste délicat, la traîne de la mariée.

Que de couples illustres ont été reçus par l'impayable Totor ! Personne ne songeait à lui demander qui l'avait envoyé. Il était là. Il recevait des pourboires. Il finit par faire partie du matériel de la cérémonie.

— Mais, où habites-tu ? lui demandai-je un jour.

— Avenue du Bois-de-Boulogne, me répondit-il, sans sourciller.

Je pris cette réponse pour une plaisanterie, et cependant cela était vrai.

Totor, tous les soirs vers onze heures, passait clandestinement par l'escalier de service d'un immeuble situé avenue du Bois-de-Boulogne, pour se coucher sur des sacs, dans les couloirs du deuxième sous-sol, d'où il repartait à l'arrivée des chiffonniers sortant les caisses, et avant le réveil des concierges.

Cette combinaison aurait pu durer longtemps. Les mariages étaient si nom-

breux que Totor était obligé de choisir les plus fortunés. Mais un jour en se rendant à une cérémonie, Totor constata que sa place était occupée par un beau chasseur, tout galonné d'or et appartenant à l'une des maisons spécialisées dans les réceptions mondaines.

Ce fut un beau scandale, Totor se rebiffa : on lui avait pris sa « gâche ». Il voulut s'interposer, par trois fois il traversa le cortège, au moment précis où les photographes prenaient les couples sortant de l'église. Ce qui, sur les plaques, fixait la tête de Totor à la hauteur du nombril de la mariée.

— A bas les usurpateurs !

— Le trottoir est à tout le monde ! s'écriait l'infortuné Totor.

Le poste de police aussi, car Totor en fit immédiatement connaissance.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, son domicile fut découvert, à la suite d'un cambriolage commis avenue du Bois-de-Boulogne. Totor sortait de sa cave lorsqu'il fut « agrafé » par les policiers chargés de l'enquête et qui crovaient arrêter l'auteur du cambriolage.

Que de mariées, ont été reçues, au seuil des églises, par Totor, avant qu'il ne meure tragiquement en tombant du glacis d'un fort !



Totor fut relâché, mais ce dernier coup du sort acheva de le désespérer.

Quelques jours plus tard, on découvrit le cadavre d'un homme tombé du haut des fortifs et qui avait, dans sa chute, écrasé la petite cabane d'un jardin potager où un postier remisait ses outils de jardinage.

— Mais, c'est Totor, dit le commissaire en voyant le cadavre, il a dû dormir là-haut et dans son rêve se battre avec son « usurpateur ».

— C'est possible, répliqua le postier, en regardant sa cabane et sa planche de pois dévastée, mais il aurait pu tout de même tomber à côté où il n'y a pas de jardin.

Ce fut toute l'oraison funèbre de « Totor ».

Dans ses poches, on ne découvrit que le pauvre ruban doré de sa casquette tout ce qui lui restait de sa « belle gâche ».

Son identité ? nul ne la connaissait, et les policiers en quittant les lieux murmurèrent, en se souvenant avec quelle fierté Totor arborait son ruban.

— Tiens, ce pauvre vieux est mort en civil.

LE GUIDE.



(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 457.

LA JUSTICE

PETIT PROCÈS

LA PETITE DAME DU MÉTRO

PIERRETTE MOIRATS dite « mon cœur », fait le trottoir. Pas en plein air. Sa spécialité, c'est le trottoir du métro. Ses clients, non pas les passants qui cherchent, au hasard de leur flânerie, l'agréable aventure, mais les voyageurs des lignes souterraines.

Elle ne travaille pas seule : son amant, Jean Boudrin dit Jeannot, dit « Bébé », car il a un teint frais et rose, qui rappelle celui du petit Cadum, est son collaborateur fidèle. Jeannot n'est pas à proprement parler un souteneur. Il ne se fait pas remettre l'argent que Pierrette aurait gagné dans des passes.

Il se sert lui-même : Pierrette attire la victime, profite de la bousculade et de la compression humaine qui permettent dans les wagons du métro des rapprochements assez intimes, pour exciter l'amateur et Boudrin intervient à ce moment. L'amateur est un peu distrait, car « il pense à autre chose » et Jeannot joue à merveille le rôle du voyageur très pressé, qui fonce sur l'obstacle. Il en profite pour voler le portefeuille.

Devant la 12^e Chambre correctionnelle comparaissent Pierrette Moirats et son amant.

Pierrette reconnaît qu'elle vit surtout de la prostitution. Quant à Boudrin, il n'a pas de métier bien défini.

«...Je bricole », dit-il au président Laemlé.

Le bricolage consiste précisément, d'après l'accusation, à faire changer de poche les portefeuilles.

« C'est des histoires, mon président. Je suis honnête autant que vous. »

Philosophe, le président Laemlé ne relève pas l'insolence.

Il se contente de sourire.

L'honnêteté de Jean Boudrin n'est pas un article de foi. Sur lui, quand on l'arrêta, cinq billets de cent francs et un portefeuille contenant des pièces d'identité qui n'étaient pas les siennes, attestèrent suffisamment sa frauduleuse possession.

« Bébé », qui a tous les culots, va feindre l'étonnement.

— Je ne sais par quel miracle le tout est venu dans ma poche (sic.) C'est probablement le voleur qui l'a glissé, au moment où il allait être pris, pour rejeter sur moi les soupçons.

Pierrette se réfugie moins dans le mensonge que dans le charme. Elle joue de ses yeux, noirs, magnifiques, veloutés, sourit au président... Elle continue à l'audience le coup du métro. Mais ça ne prend pas au tribunal.

Au surplus, la barrière du box oppose aux cœurs, sur le point de chavirer, un obstacle sauveur.

Le président (à Pierrette). — Vous opérerez dans les voitures et aussi dans les couloirs du métro. L'enquête a établi que vous n'adressiez la parole qu'aux messieurs qui tenaient un ticket de première classe.

On conçoit trop bien les raisons de ce choix.

Le président. — Quand vous aviez réussi à accrocher la victime, vous l'occupiez si bien qu'elle ne sentait pas la main indiscrète qui subtilisait le portefeuille ! C'est Jean Boudrin qui opérait, n'est-ce pas ?

Pierrette cesse de faire du charme. Elle pleure. Non, elle n'est pas une voleuse, Jean n'était pas son complice. Elle a fait des clients dans le métro, bien sûr, parce qu'elle est une habituée de ses longs couloirs.

«...Mon père était contrôleur au métro », dit-elle avec des larmes, en évoquant le souvenir du père défunt.

«...Le métro m'a point porté bonheur, ajoute Pierrette, j'y ai fait la connaissance d'un duc et d'un ministre. »

Le président. — La chance tourne : cette fois, il vous fait faire la connaissance du tribunal.

On entend un inspecteur d'autobus, qui a été volé. Le président lui fait de la morale :

«...Si vous ne vous livriez, monsieur, à des actes regrettables dans un lieu public, vous n'auriez pas été soulagé de votre portefeuille. »

Furieux de la sermon, le témoin se retire en bougonnant.

Jeannot s'esclaffe, mais pour quelques secondes seulement, car le châtimement est salé :

A lui, trois ans de prison et 15 mois à Pierrette.

Un magistrat bien parisien

Le président Malherby, Toulousain d'origine, qui, plusieurs années, présida la 17^e Chambre correctionnelle, est mis prématurément à la retraite par application des règles nouvelles sur le rajeunissement des cadres.

Juste et ferme, il avait cependant une tendance naturelle vers la bienveillance et c'était toujours comme à regret qu'il prononçait des peines sévères.

Lorsque le minimum était très élevé comme pour les délits de paris aux courses, où la pénalité la plus indulgente est de mille francs, il ne manquait jamais d'assortir le prononcé de cette peine des mots : « C'est le minimum ! Le tribunal ne peut faire mieux ! »

Au récidiviste auteur de quelque cambriolage en banlieue, il disait : « Trois ans de prison seulement ».

Il usait aussi fréquemment de la formule : « Allons trois petits mois de prison ! » comme si l'administration admettait l'usage des févriers.

Ou bien encore : « Pour cette fois, ce sera trois mois de prison. »

Que d'euphémismes pour voiler l'obligatoire sévérité !

UNE EXPÉDITION A MONTPARNASSE

Au tribunal pour enfants. Calme audience de la fin août. Deux gamins de 16 ans sont dans le box ; séparé d'eux par un garde, le seul majeur, vis-à-vis de la loi pénale : il a 19 ans et exerce la profession de commis boulanger.

Tous trois sont accusés de vols qualifiés, qui justifieraient le redoutable honneur de la cour d'assises, si l'on avait voulu prendre les choses au sérieux.

Ce que fut cette expédition à Montparnasse, le président Lhuillier l'expose dans l'interrogatoire. Les trois amis avaient décidé de faire une « tournée » du côté de la Coupole. Cela commença par la « visite » des voitures qui stationnaient. Le butin ne fut pas prodigieux : dans l'une, ils trouvèrent un indicateur des rues de Paris (mais ils le prirent, car après tout, ça peut toujours servir pour se diriger), dans une seconde, un coup de poing américain, dont ils s'emparèrent également et dans une troisième, rien du tout.

Découragés par leur malchance, ils abandonnèrent les perquisitions dans les voitures et tentèrent de fracturer les portes de Notre-Dame-des-Champs.

L'église résista à leur assaut. Mais, à côté, bordant le sanctuaire, se trouve une maison, entourée d'un petit jardin clos d'une grille ; c'est la demeure du bedeau.

La visite domiciliaire donna de bons résultats : la cave était bien garnie. Ils se restaurèrent sur place et firent d'amples provisions. Lestés de dix bouteilles, d'une motte de beurre, ils sortirent et leur chargement hétéroclite attira fâcheusement sur eux l'attention d'un agent qui les arrêta.

Témoin, et surtout victime du cambriolage, le bedeau, petit, mais au ventre plein de dignité, prêta serment.

D'une voix posée, où passait une nuance admirative plus que de reproche, il tira la « moralité » de l'affaire.

Se tournant vers les trois coupables : — Ils se sont bien rincés, dit-il.

Et, ayant salué le tribunal, après avoir en quelque sorte apporté un pardon chrétien à ses voleurs, le sympathique bedeau se retira.

Très habilement, M^e Jacques Bonin plaida pour ses jeunes clients : deux furent acquittés comme ayant agi sans discernement et rendus à leur famille ; le plus âgé s'en tira avec 15 jours de prison et le bénéfice de la loi de sursis.



A Paris, le Yougoslave Tzervintchitch (à gauche) a été blessé à coups de revolver. Un certain Radajevitch (à dr.) s'est constitué prisonnier. Il se dit étranger au drame.

NOTRE VOIX

RESPECT DE NOTRE SOL

NOTRE précédente chronique s'inspirait, à propos du meurtre de Stéfani, du souci de mettre un terme à l'insolente audace du Milieu, d'empêcher que les rues de Paris ne devinssent le champ réservé aux exécutions et règlements de comptes qui sont la honte d'une société civilisée, bafouent la justice régulière et constituent pour les habitants de la ville un péril quotidien.

A peine nos observations étaient-elles transcrites sur le papier qu'un crime troublait le quartier provincial de l'Observatoire, aux antipodes de Montmartre. Un crime politique, tout chargé des haines, des mystérieux conflits qui opposent certains clans balkaniques.

La vengeance des Oustachis trouvant son point d'explosion, à deux pas des ombrages du Luxembourg, qui ne connaissent d'ordinaire que la discrète tendresse des amoureux, des promenades des étudiants, voilà qui commande le sursaut.

Aussitôt, on a, par la pensée, revécu cette journée du 9 octobre 1934, où le roi Alexandre de Yougoslavie, à peine débarqué du croiseur qui l'amenait à Marseille, était assassiné, sur la Canebière, ainsi que Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères.

L'ampleur du forfait, ses conséquences d'ordre international qui eussent pu être désastreuses, avaient soulevé d'indignation et d'angoisse les citoyens vigilants qui réfléchissent et mesurent la portée des événements.

Plus de trois années avaient passé sur ce drame. Et le drame, comme un incendie qui couve, vient encore de projeter ses lueurs.

De même qu'après les coups de feu de Montmartre, nous avions poussé un cri d'alarme, de même après la tentative de meurtre commise sur Tzervintchitch, nous proclamons que cela ne saurait durer.

Il faut épurer notre capitale, pourchasser la pègre, hélas ! nationale et les troubles éléments étrangers.

L'hospitalité bafouée de la sorte impose une attitude ferme, un contrôle très minutieux de la part des autorités.

Avant tout, il faut empêcher que notre pays devienne la terre d'asile des spaches — du dedans — et des terroristes — du dehors.

Les incidents de la maison d'éducation d'Eysse



La maison d'éducation surveillée d'Eysse fait parler à nouveau d'elle. Informée qu'une mutinerie allait éclater, la direction prit des sanctions préventives. Le calme renaîtra-t-il ? Le garde des sceaux procède à une enquête.

DES HOMMES

PETITES CAUSES

LE COUP DU TÉLÉPHONE

EPRE dans un mauvais pas n'est rien. L'essentiel est d'en sortir. J'ai toujours apprécié à leur juste valeur les efforts dignes de meilleures causes, des guignards, pas chanceux, victimes des coups durs de la fatalité, qui, à l'audience correctionnelle, s'efforcent de sortir du pétrin.

Nous sommes en période de vacances. Les juges ont déserté le Palais, sauf les magistrats correctionnels moins favorisés que leurs collègues, puisque obligés, à tour de rôle, d'assurer, par une température sénégalienne, le service dit « des vacances ».

Gagner la bienveillance d'un aréopage ainsi puni lui-même est, je le suppose, peu facile. C'est à cet ouvrage que se révèle le prévenu « de classe », qui sort avec habileté de son sac la petite histoire amusante, gaie, point trop invraisemblable, toujours courte comme les bonnes plaisanteries, qui mettra les juges en état d'euphorie et les rendra enclins à l'indulgence.

A ce titre, Thomas Lucien, jeune Belge venu à Paris, comme tout le monde, voir l'Exposition, rentre bien dans la catégorie des malins, laissant dans les bagarres un minimum de plumes.

J'écoute, sans perdre une miette, son récit aux juges de la 14^e Chambre. Il dut certainement se comporter de même façon au festin dont la consommation impayée lui vaut de comparaître devant un tribunal français.

Le prévenu. — Cet hiver, dans mon pays, j'ai fait la connaissance d'un bon camarade, un certain Léopold, qui a quitté l'établissement en même temps que moi.

Le Président. — Quel établissement ?

Le prévenu. — Mais la prison, à Bruxelles. (Riant) : pas le palais des ducs de Brabant, mon président.

Donc, à peine débarqué à Paris, j'ai rencontré, sur les boulevards, mon Léopold. J'ai offert l'apéritif...

Le Président. — Arrivons au fait...

Le prévenu. — J'y suis. Léopold n'a pas voulu rester en dette de politesse : « Je paye le déjeuner », a-t-il dit.

J'ai répondu : « Surtout pas de folies : un plat garni et un dessert. Rien de plus ». Mais lui, en riant : « T'en fais pas, je suis « argenté ». Alors j'ai mangé et bu tranquille.

Entre la poire et le fromage, Léopold s'est éclipsé sur ces mots : « Un instant, je vais téléphoner ! »

J'ai attendu près d'une heure.

Le Président. — Vous avez tout perdu pour attendre, car Léopold a laissé l'addition dont vous n'avez pu payer le montant. Cela s'appelle, en français, de la flouterie.

Le prévenu. — C'est une plaisanterie de Léopold ; mais je le retrouverai.

Le Président. — J'en suis persuadé.

Sur cette parole consolante, le tribunal inflige au prévenu, huit jours de prison et encore avec sursis. Décidément, la sévérité, elle aussi, est en vacances ! Et puis, j'avais oublié de vous dire que l'ardoise n'était, pour les deux repas, que de vingt-huit francs cinquante.

LE TOURNEUR QUI A MAL TOURNÉ

Le prévenu Boisvert Emile, tourneur sur métaux de sa profession, finira, je le crains, par mal tourner lui-même, si la chose n'est pas déjà faite.

— Au fait, qu'est-il donc arrivé ?

Le témoin, la dame Van Léo, blonde et très photogénique dactylo, va nous le dire, puisqu'elle a été, précisément, victime des agissements de Boisvert.

La dame Van Léo. — Le 15 juin, je passais dans la rue, à Aubervilliers. Je sortais de la Salle des Fêtes, vers 18 heures, lorsque j'ai croisé ce monsieur qui s'est écrié, en passant près de moi : « Oh ! la jolie femme ! »

Le Président. — Vous avez pensé qu'il s'agissait d'un simple hommage rendu sans périphrases à votre beauté ?

La dame Van Léo (rougissante). — Sans m'arrêter, j'ai continué ma route, mais cet homme me suivait. Tout à coup, sans dire mot, il a soulevé ma robe et...

Le Président (venant en aide à l'embarras du témoin). — Oui, le tribunal sait la suite.

Je devine, quant à moi, qu'aux paroles ont dû succéder des actes. En somme, le prévenu a voulu s'assurer que le jugement flatteur qu'il venait de porter sur la dame Van Léo n'était point dépourvu de fondement.

Mais la belle s'est enfuie laissant notre homme au point le plus intéressant de ses constatations.

Mis en appétit, Boisvert a d'ailleurs récidivé sur une accorte servante qui venait d'acheter l'un de ses pains tout en longueur dits « baguette ».

A ce moment, un agent survenu fort à propos a procédé à l'arrestation de Boisvert enfin ramené au calme.

Le Président (au prévenu). — Vous avez entendu les témoins. Expliquez-vous !

Le prévenu. — C'était mon anniversaire. J'avais bu. Moi, quand j'ai bu, j'aime à plaisanter, mais cela ne va jamais bien loin.

Le Président. — A condition que l'on vous arrête, ce qui a été précisément le cas.

Je ne vous félicite pas. Vous vous êtes comporté comme une bête (sic), comme un chien (sic).

L'avocat. — Oh ! monsieur le Président, mettons, si vous voulez, comme un housard ! Un housard poussé par la furia française !

Le tribunal doit sans doute partager cet avis, puisque Boisvert s'en tire avec quinze jours de prison... qu'il a d'ailleurs déjà faits.

Les réparties heureuses

L'un de ces vilains personnages, vivant habituellement des subsides de leurs amies, passe en correctionnelle pour exercice du métier de souteneur.

LE PRÉSIDENT l'interroge. — De quoi viviez-vous ? L'HOMME-POISSON. — Je faisais bourse commune avec mon amie !

LE PRÉSIDENT. — Qu'entendez-vous par-là ? L'HOMME-POISSON. — Elle payait les fournisseurs et moi je prenais la monnaie. (Garanti authentique.)

Le descendant d'un haut magistrat dont les réquisitoires impitoyables furent célèbres naguère, comparait en fâcheuse posture de « laveur » de titres.

C'est heureusement son coup d'essai. Le sursis lui est accordé pour l'emprisonnement et le président assortit le prononcé de la peine de ces mots à la fois bienveillants et réprobateurs : « Avec le nom que vous portez, je suppose qu'il est inutile de vous expliquer le mécanisme de la loi de sursis. »

Était-il possible de rappeler plus élégamment à ce dévoyé que noblesse oblige !



Henry de Koven, (au centre) le frère de la jeune danseuse disparue est arrivé à Paris pour tenter d'éclaircir le mystère. A ses côtés, sa tante à la sortie de la gare.

COURRIER JURIDIQUE

H. A. 67. Soissons. — Votre lettre manque de clarté. Avez-vous été congédié par la maison ? Si vous l'avez été, vous ne pourriez prétendre à une indemnité de brusque congédiement que si vous établissiez que la maison connaissait les faits qui ont motivé votre condamnation. Sinon, l'employeur aurait le droit de prétendre que pour le bon renom de sa firme, il a été obligé de se débarrasser de vous. Une condamnation avec sursis, figure au bulletin n° 2 du casier, qui peut être communiqué aux administrations publiques.

La Grande chancellerie de la Légion d'honneur reçoit d'ordinaire l'avis de la condamnation, mais la radiation n'est pas obligatoire. Le conseil de l'ordre statue en toute souveraineté.

Aurillac 28-11. — La loi d'amnistie s'applique à votre cas, puisqu'elle vise les condamnations prononcées pour blessures par imprudence.

A. S. (Sarthe). — « Une femme qui s'est refusée à remplir ses devoirs conjugaux et qui, après huit ans de mariage, est toujours vierge, peut-elle être condamnée à subir tous les torts d'un jugement de divorce ? »

Telle est la question que vous nous posez. Nous y répondrons affirmativement, sous cette seule — mais importante — réserve que, si la femme est de mauvaise foi, elle pourra faire plaider que son mari n'a eu pour elle qu'un méprisant dédain et qu'elle est au regret d'être vierge, comme au premier soir de ses noces.

Déterminer le coupable en cette matière est une tâche très malaisée.

Georges P. (Pyrénées-Orientales). — Ne payez rien. Vous êtes la victime d'un maître chanteur. Vous feriez mieux de tout révéler loyalement au patron de l'entreprise.

M. M. 38. — La demande de réhabilitation doit être rédigée sur une feuille de papier timbré à 5 francs. Exposez brièvement les faits qui ont motivé votre condamnation et la date du jugement. Cette supplique doit être adressée au procureur de la République de l'arrondissement où vous résidez. Il faut y joindre une quittance de l'amende à laquelle vous avez été condamné, des frais de justice. Enfin, le plaignant doit avoir été désintéressé.

M. K., Nice. — La loi d'amnistie ne vous concerne pas automatiquement, mais vous pourriez demander à bénéficier par décret de la grâce amnistiante. Envoyez au garde des Sceaux une requête sur papier timbré.

Port-Lyautey. — Même réponse qu'au paragraphe précédent en ce qui concerne la possibilité d'une grâce amnistiante.

L'intéressé peut prétendre à sa réintégration au grade d'adjudant. Sa demande doit être adressée au ministère de la Guerre.

A Saint-Cloud les petits Espagnols manifestent



Une partie des petits réfugiés espagnols hospitalisés au centre d'accueil de Saint-Cloud où ils sont mis en quarantaine se sont livrés à quelques excès. On a dû évacuer les plus turbulents d'entre eux sur la Belgique.

LONDRES (de notre envoyé spécial).



ENCORE une femme étranglée !...

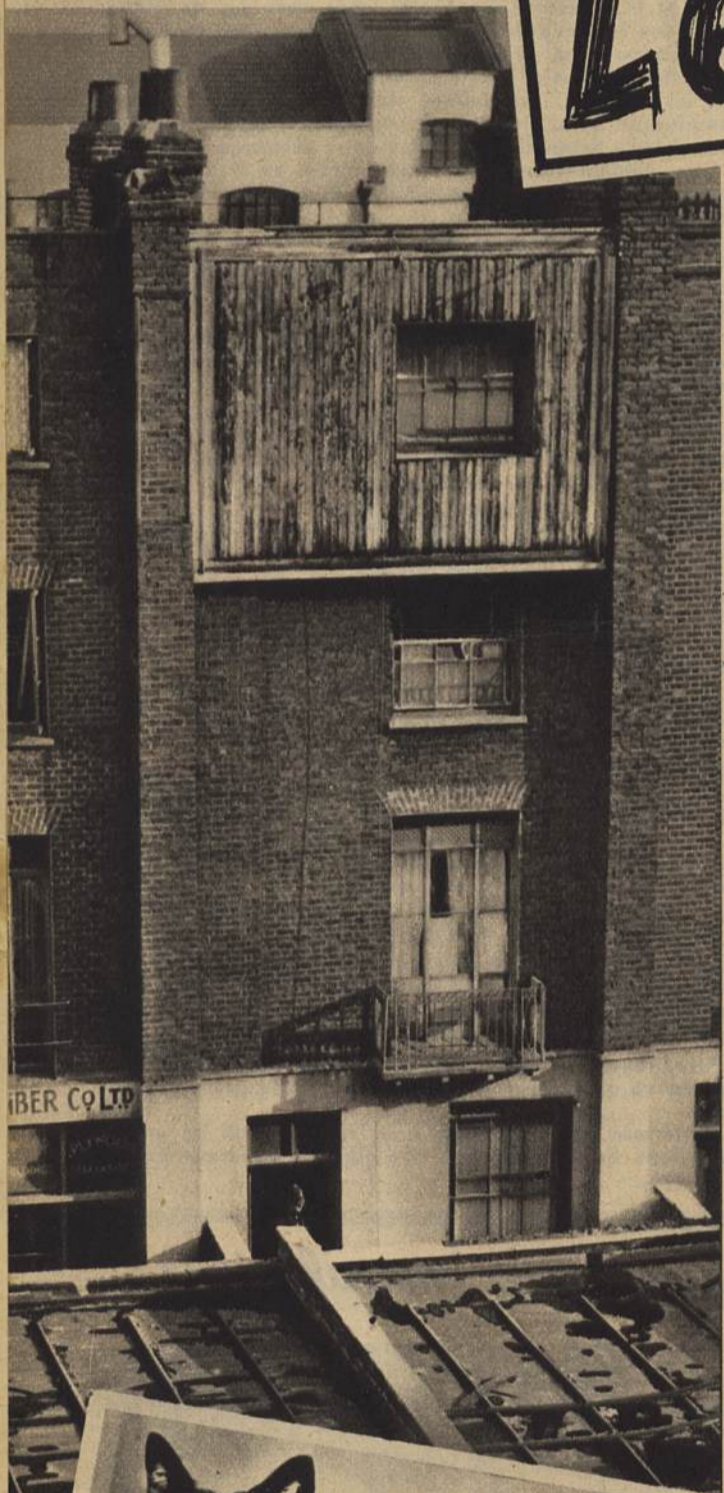
C'est dans la soirée du lundi 16 août que Scotland Yard fut alerté à la suite d'un incendie ayant éclaté dans un appartement de Euston Road. Les détectives découvrirent, gisant sur le lit, le cadavre d'une femme, qui fut identifiée comme Elsie Mac Mahon (âgée de 46 ans), dite Paulette la Française, ou Pauline Astrey, bien connue à Soho.

Le drame fut découvert par une voisine, Mrs Connor, qui, en passant près de la maison occupée par Paulette, perçut une odeur de fumée et se mit à frapper à la porte de l'immeuble. Mais les échos d'une T. S. F. couvraient tous les bruits, et elle eut de la peine à se faire entendre. Enfin, un homme de couleur apparut à la porte et promit « d'aller voir là-haut ».

Paulette était couchée toute habillée, vêtue d'une robe verte. L'autopsie opérée par sir Ernest Spilburg, démontra sans peine qu'il s'agissait d'une strangula-

C'est un début d'incendie qui permit de découvrir le crime de la maison d'Euston Road. Un chat rôdait autour de la morte.

Les étranglées



tion. L'incendie avait été causé par un poêle renversé.

La police interrogea des dizaines de personnes, mais n'attacha d'importance qu'à la déposition d'un seul témoin, l'électricien Charles Damey, qui avait rencontré la victime dans l'après-midi du lundi (jour de l'assassinat) au « Adam and Eve Bar » de Soho. « Paulette » avait convié Damey à boire un verre avec elle ; il était environ deux heures...

Cependant, la police recueillit le lendemain un autre témoignage, celui de Mrs Bardley, qui aperçut Paulette se promenant dans l'Euston Road en compagnie d'un homme brun de petite taille, vêtu d'un complet bleu. Ils discutaient avec violence, et pénétrèrent ensemble dans l'immeuble occupé par Paulette. Il était environ 15 h. 20...

Estimant qu'il s'agissait d'un individu suspect, Mrs Bradley envoya à Paulette un message ainsi conçu : « Méfiez-vous de l'homme avec lequel vous

Ils avaient divisé Soho en plusieurs « sections », dont chacune était concédée à un complice, à condition de ne jamais travailler en dehors de ces limites. Ceux qui essayaient de braconner, étaient assassinés, et leurs cadavres jetés dans la Tamise. Au « Pick-me-Up », un « pub » de Greek-Street, un autre « caïd », nommé François-le-Boiteux, menait des pourparlers secrets avec la police. Dans le sous-sol du « Pick-me-Up », ou l'on jouait au faro et au baccara, un inspecteur de Scotland Yard venait toucher de fortes sommes, gage du silence. C'est là aussi que fréquentait Jack Bloody, un évadé de Biribi, qui avait perdu son bras gauche à la suite d'une rixe.

Drôle de type que ce Jack Bloody, maître des « inquiries », ou agences de renseignement, camouflées

vous trouvez... » Ce message fut apporté trop tard, lorsque Paulette était déjà morte et que la police se trouvait sur les lieux.

Selon la déposition de Mrs Louise Little, amie intime de la défunte, Paulette était née à Croydon, de parents franco-irlandais. Elle fréquentait depuis de longues années les restaurants étrangers de Soho, et y était considérée comme une « femme de l'Underworld », du monde souterrain de Londres.

Scotland Yard observe sur le crime la plus grande réserve, mais il est fort probable, dès à présent, que l'enquête fournira prochainement la clé du mystère. Bien plus, le meurtre de Paulette semble se rattacher aux assassinats de trois autres prostituées françaises de Soho : « French Fifi » (Mrs Joséphine Martin), Mrs Jeannette Cousins (ou Cotton), et Constance May Hind (Leah Smith), toutes les trois étranglées également.

Enfin, il est à peu près certain qu'il existe un lien étroit entre ces meurtres et l'affaire de Max le Rouquin, l'un des rois de la traite des blanches...

Tout semble prouver, en effet, que Paulette était au centre même de l'Underworld londonien, elle en savait trop long, et avait reçu trop de confidences dangereuses.

Après le « nettoyage » opéré à Soho, au moment du Couronnement, les « grands patrons » de Soho sont rentrés sous terre, mais le réseau secret n'a pu être rompu, et la série de représailles continue. La police aura d'autant plus de difficultés à résoudre cette énigme, que ceux qui connaissent les secrets de l'Underworld se garderont bien de parler, car ils sont menacés de l'horrible sort de Paulette et de French Fifi.

Il semble néanmoins, que l'électricien Damey, très au courant des dessous de « Londres Secret », a fourni à la police de précieuses indications, et qui sait, peut-être des révélations sensationnelles que nous connaissons bientôt.

L'attraction de Soho

Le « milieu londonien », que j'étais venu explorer, est un monde bien concret, bien réaliste ; les grands businessmen du crime ne se préoccupent que fort peu de l'au-delà. Et pourtant, eux aussi, ils vivent dans un monde hanté, et c'est sans doute le secret de l'attraction que Soho, quartier général du crime, exerce sur tous ceux qui l'ont fréquenté. Soho est plein de fantômes, et c'est eux que j'évoquais à la veille de mon départ, en errant, pour la dernière fois, dans ses labyrinthes pleins de crasse et de mystère.

C'est ici, dans cette brasserie aujourd'hui presque déserte, que je vis un jour « Max le Rouquin », alias Hugo Kassel, le roi de la traite des blanches, dont l'assassin vient d'être jugé à Paris. Et c'est au « Lounging Bar », non loin de Picadilly Circus, que les frères Gory, maîtres incontestés du pavé de Londres, tenaient leurs assises sous les yeux d'une police corrompue.

C'était l'époque, déjà lointaine, où la prostitution française florissait à Soho, sans rencontrer de concurrence. L'époque, où, grâce à l'organisation de Max le Rouquin et autres « Caïds » célèbres, de jeunes Françaises étaient exportées en masse, et obtenaient grâce à des mariages fictifs, le droit de cité. On sait qu'en Angleterre la prostitution n'est pas reconnue, et, par conséquent, n'est soumise à aucune réglementation. Les filles sont à la merci de bandes criminelles, de « crooks » tout-puissants, ayant fait leur apprentissage chez les gangsters d'Amérique. Au « Lounging-Bar », les frères Gory avaient installé leur état-major et menaient leurs affaires sur une grande échelle.

en boutiques de tailleurs italiens. Comme leur nom l'indique, les « inquiries » fournissaient aux gens de passage tous renseignements utiles concernant les plaisirs secrets de Soho. Près de Sackville-Street, on voit encore de ces baraques de bois misérables, où pendent des complets crasseux en éternelle réparation. Mais Jack Bloody était riche, car en plus des « inquiries », il dirigeait une firme importante de recailleurs. Il fut assassiné par ses complices qu'il avait dénoncés.

Presque tous ces grands patrons de Soho sont morts de mort violente. Max le Rouquin assassiné par Vernon, un des frères Gory surpris par la mafia, à Barcelone, Got poignardé à Tunis, le Grand Frisé exécuté à Cordoba, et Micheletti à Paris.

Le « milieu français » a été disséminé en même temps que les filles qui travaillaient pour lui.

French Fifi, Jeannette Cotton et bien d'autres, étranglées dans leurs flats de Soho : si bien que le bruit courut qu'un nouveau Jack l'Eventreur était apparu...

En réalité, Soho réglait ses comptes et liquidait une affaire qui ne marchait plus. Les rivalités, les luttes intestines avaient tout perdu. Les ponceuses disaient que la « profession était corrompue » ; les policemen, par trop complaisants, avaient été démasqués et condamnés au « hard labour ». Il ne restait plus qu'à faire taire, en leur passant au cou un bas de soie ou une écharpe de crêpe de Chine, celles qui en savaient trop long...

L'âge d'or

Les « épopées » récentes de Soho ont été évoquées au procès Vernon, et mes confrères de « DÉTECTIVE » en ont révélé les passionnants dessous. Mais avant la dictature de Max le Rouquin, il y en a eu d'autres. C'est au cours des années de l'après-guerre que « le quartier général du crime » connut son âge d'or.

Peu de temps après l'armistice, les policemen de Londres furent frappés par le grand nombre d'ivrognes ramassés dans les alentours de Soho. On les trouvait au petit matin, gisant sur le pavé, dans un état d'ébriété si complète qu'il fallait avoir recours aux médecins pour les « faire revenir ». Ce fut un de ces praticiens qui, plus perspicace que ses collègues, découvrit la vraie cause de leur hébétude.

Ces gens n'étaient nullement ivres, mais drogués. Les troupes coloniales, les indigènes, que la guerre avait transportés en Angleterre avaient amené à leur suite des trafiquants d'opium et de hachisch. La tension nerveuse des tranchées avait multiplié le nombre des morphinomanes et des cocaïnomanes. Et ce

Mrs Wisley, seul témoin de ce nouveau drame de l'Underworld, est interrogée par un inspecteur.



fut Soho, tout naturellement, qui devint le centre du trafic.

En 1918, miss Billie Carlton, une jeune et charmante artiste, mourait subitement en sortant du « Bal de la Victoire », à Albert Hall. L'autopsie démontra qu'elle était empoisonnée par l'opium. Des centaines de jeunes filles appartenant aux familles aristocratiques de Mayfair, ou à d'honorables milieux bourgeois, s'adonnèrent à la drogue... Le mal était partout ; il atteignit bientôt les petites employées, les girls des music-halls, saines et rieuses, les jeunes

de SOHO

sportives, qui, peu à peu, perdaient leur éclat ; on les voyait, errant dans les night-clubs de Soho, pâles, angoissées, à la recherche de quelque mystérieuse panacée... On payait jusqu'à 25 livres une once de coco, et, souvent, les clientes naïves découvraient qu'elles avaient versé une fortune pour un paquet d'acide borique...

Scotland Yard mobilisa ses inspecteurs les plus habiles ; « l'épuration de Soho » ne date pas d'aujourd'hui. Elle se fait périodiquement...

A cette époque, il y avait déjà des Nègres à Soho, plus dangereux, sans doute, que le jazz du « Lotus ». Ils tenaient leurs assises à l'« Eddie's Café », le grand centre du trafic des drogues. Le patron, Eddie Hamilton, un des plus célèbres criminels noirs, était un originaire de la Jamaïque. Il avait une équipe d'agents blancs et d'hommes de couleur, qu'il payait royalement et auxquels il imposait une discipline de fer. C'était le « master-mind », le cerveau, de la contrebande de la drogue. Presque toutes les ingénieuses inventions dans ce domaine (coco, morphine

Nora Upchurch fut une des plus célèbres étranglées de Soho. On trouva nouée autour de son cou une étroite ceinture verte.

et opium, dissimulés dans des cannes creuses, dans les chapeaux, dans les corsets, dans les vêtements d'enfant, etc.), sont dues à Eddie. Ce fut lui qui, avec le Chinois, « Chang le Brillant », corrompit la jeunesse londonienne, du West-End jusqu'au City. Malgré tous les efforts de la police, il ne fut jamais pris en flagrant délit de contrebande. On l'arrêta un jour à la suite d'un menu vol, et il mourut, il y a six ans, à la prison de Pankhurst.

Lorsque Eddie fut arrêté, ses Noirs furent embauchés par un autre contrebandier célèbre, le « Big White Boss » (le grand patron blanc), qui reprit l'affaire d'Eddie. Mais sa carrière fut plus brève ; alors qu'il se faisait verser 400 livres pour un paquet de coco, un inspecteur de Scotland Yard lui passa les menottes aux mains. On arrêta en même temps que lui ses complices nègres qui avaient importé d'Amérique une méthode nouvelle. Afin de supprimer la seringue révélatrice, ils pratiquaient une incision sur le bras du patient, afin d'y introduire la morphine au compte-goutte...

« Chang le Brillant », qui était le descendant d'une illustre famille chinoise, fut pendant six ans le don Juan du monde de la drogue. Son restaurant de Regent Street fut, entre 1919 et 1926, le rendez-vous de tous les élégants. Dans son flat, somptueusement décoré à la mode orientale, se réunissaient les plus jolies femmes et les débutantes les plus chic de Londres.

« Le Brillant » poussait l'audace si loin, que c'était lui qui, généralement, s'offrait comme guide pour faire aux touristes les honneurs de Chinatown, le quartier chinois de Londres, où se trouvaient ses plus secrets repaires.

La police finit par l'arrêter... Il fut condamné à 14 mois de prison, puis expulsé d'Angleterre... Depuis, sa piste a été perdue, mais sans doute, évoque-t-il aujourd'hui encore, dans quelque bouge de Shan-

La police enquête dans la maison où fut étranglée Paulette-la-Française, bien connue du milieu à Soho.



ghai ou de Frisco, l'âge d'or de Soho, dont il fut le roi.

Les incorrigibles

C'est Maizie, l'entôleuse, que j'ai retrouvée au « Spade's Club » qui m'a raconté l'histoire de Chang, avec lequel elle travailla pendant quelque temps, avant d'échouer à Holloway, au quartier des « incorrigibles ».

La prison de Holloway est la terreur des prostituées, et Maizie ne pouvait en parler sans un frisson.

— J'ai eu bien de la chance d'en sortir, fit-elle, et c'est à miss Barker que je le dois. Connaissez-vous la prison d'Aylesbury ? Eh bien, moi aussi je ne la connaissais pas, jusqu'au jour où les inspectrices de Holloway décidèrent qu'elles ne pouvaient rien faire de moi, et me transférèrent à Aylesbury. Je fus toute surprise de me trouver dans une cellule claire, presque accueillante... Puis, je vis entrer une drôle de petite femme à lunettes. C'était miss Barker, « le gouverneur de la prison ». Elle s'assit sur mon lit et m'offrit une cigarette, en disant :

— Si l'on causait un peu, de femme à femme...

Moi, je n'avais pas confiance, je crus qu'elle voulait m'espionner.

Alors j'eus recours aux moyens qui avaient si bien réussi à Holloway : Je piquai une crise d'hystérie, j'arrachai mes vêtements, je brisai la vaisselle...

Miss Barker ne m'adressa aucune remontrance. Elle me fit seulement transférer dans une autre cellule : une cellule dont les murs, les meubles, les ustensiles de toilette, tout était en caoutchouc. Je ne trouvais plus rien à casser, et on m'avait retiré mes vêtements.

— Tenez, me dit la gardienne, puisque vous voulez casser quelque chose, occupez-vous à broyer ces os, cela vous fera du bien...

Et comme je la regardais incrédule, elle ajouta galment :

— Nous savons ce que c'est, chacun a ses nerfs...

Je vous assure, que lorsque j'avais fini de broyer ces os, je n'avais plus envie de rien casser. Et lorsque miss Barker revint, j'acceptai sa cigarette. On est devenues copines, et elle m'a aidée à remonter le courant. A Aylesbury, il y a un élevage de lapins angoras, un des plus beaux d'Angleterre. On a gagné le premier prix à l'Exposition, et je vous assure que ce jour-là on était fier. C'était le bon temps, que voulez-vous ! A présent, me revoici au « Spade's Club », et j'attends que mon ami Jim sorte de prison. On va ouvrir un petit commerce tout près d'ici.

Je quittai Maizie juste à temps pour reprendre le bateau à Folkestone. Et je me disais, en évoquant ma dernière randonnée au « quartier général du crime », que c'était encore miss Barker, « le gouverneur » d'Aylesbury, qui a le plus de chance de réduire la lèpre de Soho.

Jérôme MAYNARD.

La mise en page de ce numéro est de J. G. SÉRUZIER.

DETECTIVE



directeur
Marius LARIQUE

Lisez-vous
**LES MÉMOIRES
D'UN
PLACEUR ?**

Ce qui n'a jamais été dit sur le trafic des
FEMMES DE "MAISON"